

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

Conseil National du Crédit

**RAPPORT D'ACTIVITES
2006-2009**

29^{ème} Edition

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACCC	Association des Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées du Centre
AIB	Autres Institutions Bancaires
ANIF	Agence Nationale d'Investigation Financière
ASAC	Association des Sociétés d'Assurance du Cameroun
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BIP	Budget d'Investissement Public
BTP	Bâtiments et travaux Publics
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CAMAIR	Cameroun Airlines
CAMAIR CO	Cameroun Airlines Corporation
CamCCUL	Cameroon Cooperative Credit Union League
CAMPOST	Cameroon Postal Services
CAMWATER	Cameroon Water Utilities Corporation
CCA	Crédit Communautaire d'Afrique
CCC	Community Credit Company
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CMEC	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit
CNC	Conseil National du Crédit
COBAC	Commission Bancaire de L'Afrique Centrale
COFINEST	Compagnie Financière de l'Estuaire
COMECI	Coopérative Mutuelle d'Epargne et de Crédit d'Investissement
CONAC	Commission Nationale Anti-Corruption
CVECA	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Autogérées
DTS	Droits de tirage spéciaux
EMF	Etablissement de Microfinance
FAO	Food and Agriculture Organization
FPCE	Facilité pour la protection contre les Chocs Exogènes
FMI	Fonds Monétaire International
IFNB	Institution Financière Non Bancaire
MINFI	Ministère des Finances
ONEP	Office National de l'Eau Potable
PAPENOC	Projet d'Appui aux Elevages Non Conventionnels
PIB	Produit Intérieur Brut
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
SNEC	Société Nationale des Eaux du Cameroun
SNH	Société Nationale des Hydrocarbures
SODECOTON	Société de Développement du Coton
TDM	Taux Débiteur Maximum
TEG	Taux Effectif Global
TIAO	Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TISP	Taux d'Intérêt sur les Placements
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UCCGN	Union des Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit

UE	Autogérées du Grand Nord
UFA	Union Européenne
UMAC	Unité Forestière d'Aménagement
	Union Monétaire de l'Afrique Centrale

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	1
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	6
PRESENTATION DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT	8
AVANT-PROPOS.....	10
PREMIERE PARTIE : ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE 2006-2009	12
I. 1. ECONOMIE REELLE.....	13
I. 1. 1. Evolution du secteur réel	13
I. 1. 2. Evolution de la demande globale.....	13
I. 1. 2. 1. Demande intérieure	14
I. 1. 2. 2. Demande extérieure.....	15
I. 1. 3. Evolution de l'offre	15
I. 1. 3. 1. Secteur primaire	15
I. 1. 3. 2. Secteur secondaire	19
I. 1. 3. 3. Secteur tertiaire	20
I. 1. 4. Inflation	21
I. 1. 5. Réformes structurelles	22
I. 2. FINANCES PUBLIQUES	23
I. 2. 1. Politique budgétaire	23
I. 2. 2. Recettes et dépenses budgétaires.....	25
I. 2. 2. 1. Recettes budgétaires	25
I. 2. 2. 2. Dépenses budgétaires	26
I. 3. BALANCE DES PAIEMENTS.....	27
I. 3. 1. Compte des transactions courantes	29
I. 3. 1. 1. Balance des biens.....	29
I. 3. 1. 2. Balance des services.....	29
I. 3. 1. 3. Balance des revenus.....	30
I. 3. 1. 4. Transferts courants.....	30
I. 3. 2. Compte de capital et d'opérations financières.....	31
I. 3. 2. 1. Compte de capital.....	31
I. 3. 2. 2. Compte d'opérations financières.....	31
I. 3. 3. Balance commerciale	32
I. 3. 3. 1. Exportations.....	32
I. 3. 3. 2. Importations.....	33
I. 3. 3. 3. Orientation géographique des échanges.....	35

DEUXIEME PARTIE : SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE	39
II. 1. LA POLITIQUE MONETAIRE	40
II.1.1. FORMULATION DE LA POLITIQUE MONETAIRE.....	40
II.1.1.1. Cadre institutionnel	40
II.1.1.2. Stratégie et orientation de la politique monétaire.....	41
A. Objectifs de la politique monétaire	41
B. Instruments de la politique monétaire.....	41
II. 2. SITUATION MONETAIRE DU CAMEROUN	43
II. 2. 1. Contrepartie de la masse monétaire	44
II. 2. 1. 1. Avoirs extérieurs nets.....	44
II. 2. 1. 2. Crédit intérieur.....	44
II. 2. 2. Masse monétaire.....	44
II. 3. SITUATION COMPTABLE DU CAMEROUN.....	46
II. 3. 1. Actif.....	48
II. 3. 2. Passif	48
II. 4. MARCHE MONETAIRE.....	50
II. 4. 1. Rappel des principes généraux.....	50
II. 4. 2. Activités du marché monétaire	50
II. 4. 2. 1. Injection de liquidités	50
II. 4. 2. 2. Ponction de liquidités	50
II. 4. 3. Activités du marché interbancaire.....	51
II. 5. BANQUES ET ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE.....	52
II. 5. 1. Réseau bancaire.....	52
II. 5. 1. 1. Situation comptable.....	53
II. 5. 1. 2. Activités des banques	55
II. 5. 1. 2. 1. Ressources.....	55
II. 5. 1. 2. 2. Crédits.....	56
II. 5. 1. 2. 3. Opérations de trésorerie.....	57
II. 5. 1. 3. Normes prudentielles	57
II. 5. 2. Réseau des établissements de microfinance.....	58
II. 5. 2. 1. Opérateurs du marché.....	58
II. 5. 2. 2. Capitaux propres	60
II. 5. 2. 3. Dépôts et crédits	61
II. 5. 2. 4. Conditions de taux.....	61
II. 5. 3. Relation entre le secteur bancaire et le secteur de la microfinance.....	61
II. 6. ASSURANCES.....	63
II. 6. 1. Opérateurs du marché.....	63

II. 6. 2. Statistiques du marché.....	64
TROISIEME PARTIE : ACTIVITES DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT	69
III.1. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CNC.....	70
III. 2. DECISIONS.....	74
ANNEXES.....	78

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1 : Contribution de la demande à la croissance (en %)	13
Tableau 2 : Contribution de l'offre à la croissance (en %)	15
Tableau 3 : Evolution des cultures vivrières (en milliers de tonnes).....	16
Tableau 4 : Cultures de rente	17
Tableau 5 : Elevage	18
Tableau 6 : Secteur pétrolier.....	19
Tableau 7 : Evolution de l'inflation.....	21
Tableau 8 : Recettes budgétaires (en milliards de F CFA).....	25
Tableau 9 : Dépenses budgétaires (en milliards de F CFA).....	26
Tableau 10 : Balance des paiements (en milliards de F CFA).....	28
Tableau 11 : Résultats du commerce extérieur (en milliards de F CFA).....	32
Tableau 12: Principales exportations du Cameroun.....	33
Tableau 13 : Evolution des importations par principaux groupes de produits	35
Graphique 1 : Echanges par zone géoéconomique en 2009 (en %)	36
Graphique 2 : Principaux partenaires bilatéraux asiatiques	37
Tableau 14 : Les échanges entre le Cameroun et les autres pays de la CEMAC	38
Tableau 15 : Classement des principaux partenaires commerciaux	38
Tableau 16 : Situation monétaire (en milliards de F CFA).....	43
Tableau 17 : Situation comptable résumé de la BEAC au Cameroun (en milliards de F CFA).....	46
Tableau 18 : Evolution des opérations sur le marché interbancaire (en milliards de F CFA).....	51
Tableau 19 : Nombre d'agences/guichets par banque	52
Tableau 20 : Nombre d'agences/guichets par province	53
Tableau 21 : Situation comptable (en milliards de F CFA).....	53
Tableau 22 : Dépôts par type de comptes (en milliards de F CFA).....	55
Tableau 23 : Dépôts par type de déposants (en milliards de F CFA)	55
Tableau 24 : Crédits bruts par type de bénéficiaires (en milliards de F CFA).....	56
Tableau 25 : Evolution des opérations de trésorerie (en milliards de F CFA)	57
Tableau 26 : Evolution du nombre de banques respectant les normes prudentielles.....	57
Tableau 27 : Evolution du nombre d'établissements de microfinance	59
Tableau 28: Chiffre d'affaires des sociétés d'assurance dommage (en milliards de F CFA)	64
Tableau 29 : Chiffre d'affaires des sociétés d'assurance vie (en milliards de F CFA).....	65
Tableau 30 : Produits financiers des sociétés d'assurance dommage (en milliards de F CFA).....	65

Tableau 31 : Produits financiers des sociétés d'assurance vie (en milliards de F CFA)...	66
Tableau 32 : Commissions, frais généraux et frais d'acquisition des sociétés d'assurance dommage (en milliards de F CFA)	66
Tableau 33 : Commissions, frais généraux et frais d'acquisition des sociétés d'assurance vie (en milliards de F CFA)	66
Tableau 34 : Sinistres des sociétés d'assurance dommage (en milliards de F CFA)	67
Tableau 35 : Sinistres des sociétés d'assurance vie (en milliards de F CFA)	67
Tableau 36 : Réassurance des sociétés d'assurance dommage (en milliards de F CFA) ...	67
Tableau 37 : Réassurance des sociétés d'assurance vie (en milliards de F CFA)	68
Tableau a.1 : Données statistiques de base.....	79
Tableau a.2 : Balance des paiements résumée(en milliards de FCFA)	81
Tableau a.3 : Offre et Emploi des ressources (en milliards de FCFA)	82
Tableau a.4 : Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux.....	84

PRESENTATION DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT

Dans ses missions définies par le Décret n° 96/138 du 24 juin 1996 portant son organisation et son fonctionnement, le Conseil National du Crédit (CNC) du Cameroun est un organisme consultatif chargé de donner des avis sur l'orientation de la politique d'épargne et de crédit ainsi que sur la réglementation bancaire au Cameroun.

Il a pour rôle notamment :

- d'émettre des avis sur tout projet d'acte législatif ou réglementaire relatif à l'activité bancaire ;
- d'émettre des avis sur des décisions d'ordre individuel ou des accords relatifs à l'octroi et au retrait de l'agrément des établissements de crédit et de ses dirigeants ;
- d'étudier et de proposer toutes les mesures à caractère général propres à stimuler la mobilisation de l'épargne nationale ;
- d'optimiser l'allocation des ressources internes pour la réalisation des objectifs économiques ;
- de renforcer la sécurité et l'efficacité du système bancaire et financier en perfectionnant l'organisation de ses méthodes ;
- d'évaluer et suivre l'activité des établissements de crédit et de microfinance.

Il est présidé par le Ministre des Finances. Le Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique assure la Vice-présidence. Le Directeur National de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale assure les fonctions de Secrétaire Général et de Rapporteur.

Outre le Président, le Vice-président et le Secrétaire Général, le Conseil est composé des membres suivants :

- Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale ;
- Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) ;
- Censeur camerounais de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale ;
- Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire ;
- Directeur des Affaires Economiques au Ministère des Finances ;
- Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement (SNI) ;

- Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) ;
- Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat ;
- Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts ;
- Représentant du Conseil Economique et Social ;
- Recteur de l'Université de Douala ;
- Président de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Cameroun (APECCAM) ;
- Secrétaire Général de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Cameroun (APECCAM) ;
- Président de l'Association des Sociétés d'Assurances du Cameroun (ASAC) ;
- Président du Syndicat des Industriels du Cameroun (SYNDUSTRICAM) ;
- Président du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM) ;
- Monsieur MONTHE Dieudonné, Personnalité cooptée.

L'intégration de l'Association Nationale des Etablissements de Microfinance (ANEMCAM) dans la liste des membres du Conseil a été proposée et reste attendue.

AVANT-PROPOS

Le 29^{ème} rapport d'activités du Conseil National du Crédit (CNC) est subdivisé en trois parties. La première expose l'environnement macroéconomique qui a marqué la période allant de 2006 à 2009 ; il s'agit notamment de l'évolution de l'économie réelle, des finances publiques et de la balance des paiements. La seconde présente la situation monétaire et financière du Cameroun. La troisième présente, quant à elle, en détail les activités menées par le Conseil National du Crédit au cours de la même période.

L'on retiendra que l'économie camerounaise a évolué dans un environnement globalement favorable au cours de la période de 2006 à 2009. Sur le plan extérieur, les termes de l'échange se sont améliorés au cours des exercices 2006 et 2007, grâce à la robustesse des activités au niveau mondial qui a eu un impact favorable sur les cours de la plupart des matières premières. Sur le plan intérieur, après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE en 2006, la plupart des pays créanciers ont respecté leurs promesses d'annulation de la dette extérieure du Cameroun. Ces ressources supplémentaires ont permis de financer les projets prioritaires.

Cependant, la crise financière déclarée aux Etats Unis à l'automne 2008 a provoqué un ralentissement des activités productives. Les effets retardés de cette crise ont fortement dégradé les termes de l'échange en fin d'exercice 2009.

Dans cet environnement, la politique monétaire de la BEAC est restée la même, à savoir garantir la stabilité monétaire, c'est-à-dire un taux d'inflation faible et un taux de couverture de la monnaie d'au minimum 20 %. A cet effet, la BEAC a continué à apporter son soutien aux politiques économiques générales élaborées par les Etats membres. Elle s'est appliquée à surveiller l'évolution des agrégats monétaires (taux de croissance de la masse monétaire et des crédits à l'économie) afin d'apprécier à tout moment les risques pesant sur la stabilité monétaire.

Pour sa part, le Conseil National du Crédit a mené plusieurs enquêtes et études au cours de la période de 2006 à 2009, entre autres, l'étude sur la création d'une banque agricole camerounaise, l'enquête sur la tarification des services bancaires. Ces études et enquêtes ont conduit le CNC à proposer au Ministre des Finances un projet de décision portant publication des conditions de banque, un avant projet de texte instituant un Taux Effectif Global (TEG) et un avant-projet de texte instituant le taux d'usure.

Dans le domaine de la microfinance, le CNC a élaboré un projet de décision à caractère général permettant l'application effective des dispositions relatives à l'immatriculation et à l'ouverture des agences et guichets des EMF. Le CNC a également élaboré divers projets de décisions, dont une trentaine a été signée par son Président, le Ministre des Finances.

Secrétaire Général du CNC

Jean-Marie Benoît MANI

PREMIERE PARTIE :
ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE
2006-2009

I. 1. ECONOMIE REELLE

L'économie camerounaise a évolué dans un environnement globalement favorable au cours des exercices 2006 et 2007. Sur le plan extérieur, les termes de l'échange se sont améliorés grâce à la robustesse des activités au niveau mondial qui a eu un impact favorable sur les cours de la plupart des matières premières. Au niveau intérieur, les promesses d'annulation de la dette extérieure du Cameroun, après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE, ont pour la plupart été respectées par les pays créanciers. Ce qui aura permis au pays de disposer des ressources supplémentaires pour financer les projets prioritaires. En revanche, les exercices 2008 et 2009 ont été marqués par un ralentissement des activités productives du fait de la crise financière déclarée aux Etats-Unis à l'automne 2008. Les effets retardés de cette crise ont fortement dégradé les termes de l'échange en fin d'exercice 2009.

I. 1. 1. Evolution du secteur réel

De 2006 à 2009, le secteur a connu une croissance globalement soutenue pendant les trois premiers exercices ; les impacts de la crise financière ont conduit à un ralentissement de cette croissance en fin de période. Les activités productives ont été entretenues durant les trois premières années par la vigueur de la demande intérieure et la hausse des cours de la plupart des matières premières.

I. 1. 2. Evolution de la demande globale

Tableau 1 : Contribution de la demande à la croissance (en %)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Produit Intérieur Brut	3,2	4,0	3,7	2,0
Demande intérieure	2,0	3,8	8,0	0,3
Consommation	4,3	2,7	7,4	-1,9
Consommation publique	0,4	0,5	0,8	0,0
Consommation privée	3,9	2,2	6,6	-1,8
Investissements bruts	-2,2	1,1	0,6	2,2
Investissements publics	0,1	0,9	0,0	1,1
Investissements privés	-2,3	0,2	0,7	1,1
Demande extérieure nette	1,2	0,2	-4,3	1,7
Exportations des biens et services	-0,7	1,7	-1,6	0,3
Importations des biens et services	1,9	-1,5	-2,7	1,5

Sources : Administrations économiques et Financières, FMI et BEAC

Au cours de la période sous revue, la croissance a été principalement soutenue par la demande intérieure dont les contributions ont été respectivement de 2,0 %, 3,8 %, 8,0 % et 0,3 % pour les années 2006, 2007,

2008 et 2009. La demande extérieure a, quant à elle, connu une décroissance constante de sa contribution à la croissance réelle au cours des trois premières années. Cette décroissance est principalement imputable aux importations de biens et services qui ont contribué de façon négative à la croissance économique en 2007 et 2008.

I. 1. 2. 1. Demande intérieure

La demande intérieure est le principal générateur de croissance. Ses apports à la croissance au cours des exercices 2006, 2007 et 2008 sont principalement imputables à la consommation, notamment sa composante privée. Hormis le repli observé en 2009, la contribution de la consommation privée à la demande intérieure s'est établie en moyenne à 4,2 % sur la période 2006 à 2008. Elle s'explique essentiellement par la hausse du niveau général des prix, des exonérations de TVA sur certains produits de première nécessité, la revalorisation des salaires de base des fonctionnaires, l'apurement des restes à payer, les revenus engrangés par les paysans dans le cadre des campagnes agricoles, la poursuite des grands travaux à forte intensité de main-d'œuvre qui ont généré beaucoup d'emplois.

La consommation publique a, quant à elle, fourni une contribution à la demande intérieure relativement faible, mais croissante sur l'ensemble de la période 2006 à 2008, et nulle en 2009. Cette évolution serait imputable aux réformes engagées, notamment l'assainissement du fichier solde des agents publics, l'augmentation des dépenses de biens et services, grâce à l'utilisation des ressources issues de l'allègement de la dette.

Après avoir plombé l'évolution de la demande intérieure de 2,2 % en 2006 (du fait de l'attentisme persistant des opérateurs économiques qui espéraient des mesures incitatives à l'issue de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE), les investissements bruts ont participé à l'augmentation de cette demande à hauteur de 1,1 %, 0,6 % et 2,2 % respectivement en 2007, 2008 et 2009. Cette évolution est liée à la formation du capital brut tant dans le secteur public que dans le secteur privé. En effet, l'apport des dépenses d'équipement de l'Etat à la croissance est passé de 0,4 % en 2006 à 0,7 % en 2007, grâce aux mesures prises pour l'amélioration de la capacité d'absorption de l'Etat. L'allègement des procédures d'engagement des dépenses publiques a également permis la réalisation de travaux d'équipement de l'Etat. Ces travaux étaient centrés sur le développement des réseaux électrique et hydraulique, la construction d'établissements scolaires, ainsi que sur la réfection des ponts et des routes à travers le pays. Dans le secteur privé, la plupart des acteurs des domaines de l'énergie, de l'eau, de l'agro-industrie et de la

téléphonie mobile ont maintenu leur programme d'extension et d'équipement.

I. 1. 2. Demande extérieure

La demande extérieure nette a apporté une participation faible à la croissance. Cette participation a baissé de 1 point entre 2006 et 2007 et de 5,5 points entre 2007 et 2008. Elle s'est nettement redressée en 2009 avec une contribution de 1,7 % à la croissance économique. Les importations ont plombé la croissance économique au cours des années 2007 et 2008, tandis que les exportations l'ont, quant à elles, influencée négativement en 2006 et 2008.

I. 1. 3. Evolution de l'offre

Tableau 2 : Contribution de l'offre à la croissance (en %)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Secteur primaire	1,1	1,3	0,2	0,3
Agriculture des produits vivriers	0,4	0,7	0,6	0,7
Agriculture industrielle d'exportation	-0,1	0,0	-0,2	0,0
Elevage, Chasse et Piégeage	0,0	0,1	0,1	0,1
Pêche	0,0	0,0	0,0	0,0
Sylviculture	0,2	0,6	-0,2	-0,2
Pétrole	0,5	-0,1	-0,2	-0,3
Secteur secondaire	0,0	0,4	0,6	0,8
Industries	-0,1	0,2	0,4	0,4
Electricité, Gaz et Eau	0,0	0,0	0,1	0,1
Bâtiments et Travaux Publics	0,1	0,2	0,1	0,4
Secteur tertiaire	1,6	2,1	2,5	0,7
Transport et Communication	0,9	0,6	0,6	0,6
Commerce, Hôtel et Restaurants	0,4	0,7	1,2	1,2
Autres services marchands et ajustements	0,1	0,2	0,4	0,4
Services non marchands	0,3	0,5	0,3	-1,5

Sources : Administrations économiques et Financières, FMI et BEAC

La période 2006 à 2009 a été marquée globalement par une progression de la contribution de l'offre des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance économique.

I. 1. 3. 1. Secteur primaire

Dans le secteur primaire, l'apport le plus important à la croissance économique est demeuré celui de l'agriculture des produits vivriers. Elle a été en moyenne de 0,6 % sur l'ensemble de la période (2006 à 2009). Cette bonne tenue de l'agriculture vivrière a été, principalement, la conséquence de la mise en œuvre de programmes de développement agricole, d'appui par les pouvoirs publics en faveur des agriculteurs (distribution de

semences sélectionnées, de pesticides agricoles et des matériels agraires) en 2006 et 2009, ainsi que du développement du commerce transfrontalier, des travaux d'aménagement de l'espace rural dans le septentrion par la SODECOTON et de l'appui des partenaires au développement, comme la FAO en 2007 et 2008.

Les autres sous-secteurs, à savoir l'agriculture industrielle d'exportation, l'élevage, la chasse et le piégeage, la pêche, la sylviculture et le pétrole, ont apporté une contribution quasiment nulle à la croissance économique sur la période sous revue. Toutefois, à la faveur de la mise en place des programmes tels que le Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA), du Projet d'Appui aux Elevages non Conventionnels (PAPENOC) et d'autres mesures de développement agropastoral, l'apport de la filière *élevage* s'est stabilisé à 0,1 point sur l'ensemble des trois dernières années.

Tableau 3 : Evolution des cultures vivrières (en milliers de tonnes)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Manioc	2 304,7	2 420,0	2 553,1	2 693,5
Plantains	1 431,6	1 503,2	1 593,3	1 688,9
Macabo/Taro	1 228,0	1 264,8	1 302,8	1 341,9
Maïs	1 060,0	1 123,6	1 174,1	1 227,0
Mil et sorgho	549,7	577,1	600,2	624,2
Pommes de terre	153,7	158,5	168,0	178,1
Canne à sucre	147,3	151,7	159,4	167,4
Huile de palme	110,8	116,4	125,1	134,5
Riz paddy	54,9	56,6	60,0	63,6
Total	6 893,4	7 220,2	7 576,7	7 951,7

Sources : Administrations économiques et Financières, FMI et BEAC

La production des principales cultures vivrières est en augmentation régulière sur l'ensemble de la période sous revue. Elle est passée de 6 893,4 tonnes en 2006 à 7 951,7 tonnes en 2009, soit une augmentation de 15,3 %. Les plus fortes augmentations concernent l'huile de palme (21,4 %), la banane plantain (18,0 %) et le manioc (16,9 %).

Les cultures de rente ont obéré la croissance à hauteur de 0,1 % en 2006 et n'ont apporté aucune contribution en 2007. Cette participation déclinante est la conséquence des difficultés structurelles rencontrées dans les filières, en particulier l'archaïsme des techniques culturales, le vieillissement et l'exode de la main d'œuvre rurale, ainsi que de la forte concurrence sud américaine dans la filière banane.

Tableau 4 : Cultures de rente

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Cacao				
Production (en milliers de tonnes)	196,3	186,5	190,0	190,0
Exportations (en milliers de tonnes)	187,8	151,4	165,2	165,2
Prix à l'exportation (F CFA/Kg)	729,7	737,2	900,4	1 070,7
Café arabica et robusta				
Production (en milliers de tonnes)	62,3	62,6	60,1	57,7
Exportations (en milliers de tonnes)	44,9	50,4	45,4	40,8
Prix à l'exportation (F CFA/Kg)	768,4	746,5	835,0	640,6
Caoutchouc				
Production (en milliers de tonnes)	63,9	56,1	57,2	58,2
Exportations (en milliers de tonnes)	43,2	37,9	38,6	39,3
Prix à l'exportation (F CFA/Kg)	787,8	750,7	796,5	618,8
Coton				
Production (en milliers de tonnes)	270,0	170,0	161,5	153,4
Exportations (en milliers de tonnes)	83,4	132,1	83,3	79,1
Prix à l'exportation (F CFA/Kg)	649,7	521,5	547,0	508,0
Banane				
Production (en milliers de tonnes)	256,6	232,9	235,2	237,6
Exportations (en milliers de tonnes)	256,6	232,9	235,2	237,6
Prix à l'exportation (F CFA/Kg)	131,2	125,7	145,6	154,7

Sources : Administration, FMI, OCDE, Banque de France et BEAC

Sur la période de 2006 à 2009, les productions des principales cultures de rente ont été globalement en baisse. En effet, malgré l'envolée des prix à l'exportation du cacao, la production nationale a enregistré une baisse de 5,0 % en 2007, passant ainsi de 196,3 mille tonnes en 2006 à 186,5 mille tonnes en 2007 pour ensuite se stabiliser à 190 mille tonnes au cours des années 2008 et 2009. Il en est de même de la production de banane qui a eu du mal à suivre l'évolution moyennement croissante des prix à l'exportation. S'agissant du coton, la production a baissé régulièrement au fil des années. Quantifiée à 270 mille tonnes en 2006, elle s'est établie à 153,4 mille tonnes en 2009, soit une chute de 43,2 %. Les prix à l'exportation ont suivi la même tendance avec un fort repli de 21,8 % sur la période.

En raison de l'insuffisance d'unités industrielles d'alimentation du bétail, la dégradation de la base productive, la désorganisation des filières de commercialisation, la difficulté d'accès au marché et les exportations clandestines de bétail vers les pays voisins, la filière *élevage, chasse et piégeage* n'a pas contribué de manière significative à la croissance en 2006. Grâce à l'implémentation de deux projets d'appui à la filière dont le but est d'améliorer la sécurité alimentaire, la contribution a été de 0,1% pour les années 2007 à 2009. Il s'agit des projets d'élevage des aulacodes financé par le Budget d'Investissement Public (BIP) et qui vise la promotion de la diversification des sources de protéine animale, et le

Smallholder Dairy Development Project soutenu par les fonds PPTTE, dont les activités sont centrées sur le développement de la production laitière.

Tableau 5 : Elevage

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Bétail (Cheptel en milliers de têtes)	9 846,3	10 140,0	10 503,9	10 881,3
Bovins	3 744,1	3 856,4	4 012,6	4 175,1
Ovins	2 587,2	2 664,8	2 758,1	2 854,6
Caprins	2 932,2	3 020,2	3 104,8	3 191,7
Porcins	582,8	598,6	628,5	659,9
Volaille (en milliers d'unités)	10 371,0	10 635,4	11 167,2	11 725,6

Sources : Administrations économiques et Financières, FMI et BEAC

La production **animale** (en termes d'élevage) a notablement augmenté au cours de la période de 2006 à 2009. Ainsi, le cheptel est globalement, passé de 9 846 300 têtes en 2006 à 10 881 300 têtes en 2009, soit une augmentation de 10,5 %. De même, la filière volaille a enregistré un accroissement de 13,1 %. Les filières ayant connu une vitesse de croissance plus soutenue ont été surtout celles de l'élevage des porcins et des bovins.

Le secteur de la **pêche** a apporté une participation marginale à la croissance économique à cause de la vétusté des équipements, des techniques de production et de conservation rudimentaires, des risques sanitaires, de la faible structuration et organisation des pêcheurs, de l'écoulement illicite de poissons et crustacés vers l'extérieur par des pêcheurs expatriés, de l'insuffisance des moyens de transport entre les zones de pêche et celles de commercialisation, et de la faiblesse de la teneur des zones poissonneuses le long du littoral. Pour y remédier, deux projets ont vu le jour. Il s'agit du projet de construction d'un centre communautaire de pêche artisanale à Kribi et du projet d'appui au développement de la pêche maritime artisanale.

Financé par la Coopération Japonaise, le premier projet a pour principaux objectifs, la rationalisation de la pêche maritime artisanale et l'amélioration des conditions de conservation et de commercialisation des prises. Financé sur ressources PPTTE, le second projet d'appui a permis la création de deux centres de formation de jeunes pêcheurs dans les zones de pêche du Littoral et du Sud-Ouest (Douala et Limbé). Afin de faciliter l'accès des produits de la pêche au marché mondial à travers l'amélioration des conditions de production, il a également été mis sur pied un **programme de renforcement des contrôles sanitaires**.

S'agissant de la sylviculture, son apport à la croissance a été de 0,6 % en 2007 contre 0,2 % en 2006, soit un écart positif de 0,4 % entre les deux sessions. Cette contribution est imputable à l'attribution de nouveaux

titres d'exploitation. Elle reste en deçà du potentiel du secteur car, pour 300 espèces commercialisables, seules 62 sont effectivement exploitées. Aussi, des ajustements ont-ils été effectués, permettant d'une part de faciliter les exploitations par la confection de cartes de zonage, l'identification des forêts, les classements et les délimitations des unités forestières d'aménagement (UFA), et d'autre part de préserver la forêt par les missions d'inspection des exploitations forestières, et par le lancement d'un programme national de reboisement. Cependant, l'impact de ces efforts est resté limité dans la mesure où la contribution de la filière *sylviculture* à la croissance a été négative au cours des années 2008 et 2009.

La filière des hydrocarbures a eu une contribution de 0,5 % en 2006 et de -0,1 % en 2007. L'apport de 2006 résultait de la flambée des cours du pétrole et de l'entrée en production du champ pétrolier de Bakingili. Cet effet n'aura pas duré longtemps, car la contribution de la filière est redevenue négative au cours des années 2008 et 2009.

Tableau 6 : Secteur pétrolier

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Production (en millions de barils)	31,9	31,6	30,7	29,0
Production (en millions de tonnes)	4,4	4,4	4,3	4,0
Vente en raffinerie (en millions de tonnes)	0,2	0,2	0,3	0,3
Exportations (en millions de barils)	30,5	30,2	28,7	27,0
Exportations (en millions de tonnes)	4,2	4,2	4,0	3,8
Prix moyen à l'exportation (en milliers F CFA/tonnes)	231,5	239,0	301,8	199,3
Prix du baril (en F CFA)	32 156,8	33 188,7	40 532,9	27 747,0
Prix du baril (en \$ E.U.)	64,3	71,1	97,0	62,0

Sources : Administrations économiques et Financières, FMI et BEAC

Si les ventes en raffinerie ont considérablement augmenté (+50 %) entre 2006 et 2009, la production et les exportations ont enregistré des baisses significatives. Elles ont respectivement reculé de 9,1 % et 11,5 % sur la même période. En revanche, après une évolution croissante au cours des années 2007 et 2008, les prix du baril sont passés en dessous du niveau atteint en 2006, soit une chute de 13,9 %. Il en est de même du prix moyen à l'exportation.

I. 1. 3. 2. Secteur secondaire

A l'exception du recul (-0,1 %) enregistré en 2006, la filière des industries a contribué de plus en plus à la croissance économique. Son apport est ainsi passé de -0,1 % en 2006 à 0,2 % en 2007 pour se situer à 0,4 % au cours des années 2008 et 2009. Cette progression s'est faite sous

l'impulsion de l'amélioration de l'offre d'énergie électrique et du dynamisme de la demande intérieure.

Il y a ainsi eu une hausse de **production d'huile de palme** grâce à l'efficacité de l'outil industriel et à l'entrée en production de nouvelles plantations. La **production agroalimentaire** a augmenté sous l'effet des bonnes performances de la branche des boissons gazeuses dont les recettes ont été majorées grâce aux exportations dans les pays de la CEMAC. Suite à l'accroissement des investissements dans le BTP et à la reprise dans la branche de l'immobilier résidentiel, la **production de ciment** s'est accrue. Cette filière rencontre cependant des problèmes de contrebande, de fraude douanière et de concurrence déloyale.

En se stabilisant à 0,1 % seulement au cours des années 2008 et 2009, la contribution de la filière ***Electricité, Gaz et Eau*** à la croissance a été nulle au cours de la période de 2006 à 2007. Cependant, pour améliorer le rendement de la branche *électricité*, des mesures ont été prises pour renforcer le transport et la distribution, ainsi que pour la régulation de la fraude grâce à l'installation de nouveaux compteurs. En ce qui concerne la branche *gaz*, de nouveaux champs d'exploitation devraient être opérationnels et un protocole de coopération a été signé pour un projet d'exportation du gaz naturel camerounais vers une usine de liquéfaction de la Guinée Equatoriale. La branche ***Eau*** devrait bénéficier, quant à elle, de la mise à niveau des infrastructures et de l'exploitation de nouveaux centres et unités de production.

La participation de la filière ***Bâtiments et Travaux Publics*** à la croissance au cours de la période 2006 à 2009 ont été significatives (0,2 % en moyenne). Elle s'explique par l'accroissement des dépenses d'infrastructure publique, avec notamment, la réhabilitation et la construction de ponts, le bitumage et la création de nouveaux axes routiers, la construction et la restauration de bâtiments des services publics. La filière a également bénéficié de l'essor de la construction de maisons résidentielles et d'immeubles commerciaux.

I. 1. 3. 3. Secteur tertiaire

Dans le secteur tertiaire, la contribution du secteur ***Transport et Communication*** à la croissance économique a été de 0,9 % en 2006 et s'est stabilisée à 0,6 % en 2007, 2008 et 2009. Le principal support de cette filière a été la branche des télécommunications, qui s'est bien comportée malgré les difficultés rencontrées dans le domaine des transports.

Dans le domaine des transports, l'activité a aussi connu une chute. Le nombre de passagers a diminué dans la compagnie de transport aérien Cameroon Airlines (CAMAIR). En raison de nombreuses difficultés

rencontrées par cette société, l'Etat a engagé un processus de scission/liquidation/privatisation de la CAMAIR qui aboutira à la création d'une nouvelle compagnie sous dénomination de Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR Co). En ce qui concerne le transport maritime, il s'est caractérisé par une baisse des exportations et des importations. Les transports ferroviaires ont, quant à eux, enregistré une baisse du trafic voyageur et marchand. Cette branche a cependant vu son chiffre d'affaires s'accroître suite à la revalorisation des tarifs.

Les activités des télécommunications se sont révélées plus productives, en relation avec une hausse du nombre d'abonnés. Cette hausse de la clientèle urbaine et rurale, plus perceptible dans la branche de la téléphonie mobile, est due aux investissements des opérateurs (MTN, Orange et CAMTEL) pour l'extension des réseaux, le développement technologique et la promotion de leurs produits.

La contribution de la production de la branche *commerce, hôtels et restauration* à la croissance a été en augmentation régulière tout au long de la période 2006 à 2009. Elle est passée de 0,4 % en 2006 à 0,7 % en 2007, pour se situer à 1,2 % pour les années 2008 et 2009. La bonne tenue de cette filière est due, notamment, à une expansion de 75 % dans la branche de l'hôtellerie. Cette expansion est imputable à l'accord de la Commission Technique des Etablissements de Tourisme pour la construction de 14 nouveaux hôtels.

I. 1. 4. Inflation

Le niveau général des prix a connu une augmentation de 4,7 % en fin d'année 2006 et de 1 % en 2007. Les plus fortes tensions inflationnistes ont été enregistrées en 2008 avec un taux d'inflation de 8,9 %. Cette évolution semble avoir été à l'origine des émeutes de la « faim », caractérisées par des troubles et des destructions observés dans plusieurs régions du pays.

Tableau 7 : Evolution de l'inflation

Année	Indice des prix à la consommation finale	Inflation (%)
2006	195,29	4,7
2007	197,24	1,0
2008	214,83	8,9
2009	229,25	6,7

Source : Institut National de la Statistique

I. 1. 5. Réformes structurelles

Pendant la période allant de 2006 à 2009, les mesures de privatisation des sociétés publiques dans le cadre du désengagement de l'Etat sous l'assistance de la Banque Mondiale, se sont poursuivies.

Dans le cadre de la mise en œuvre des opérations de scission, liquidation et privatisation de la compagnie aérienne Cameroon Airlines (CAMAIR), le gouvernement camerounais a lancé un appel d'offres en 2006 qui s'est malheureusement avéré infructueux. En 2007, la recherche de partenaires pour l'entrée en activité de la nouvelle compagnie Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR Co) a continué.

S'agissant de la privatisation de la Société Nationale des Eaux du Cameroun (SNEC), l'Etat du Cameroun a signé un contrat d'affermage avec un consortium composé de l'Office Nationale de l'Eau Potable (ONEP) du Maroc, la société financière Delta Holding et le groupe de travaux publics Ingema. Cette association a permis le démarrage effectif de la Camerounaise des Eaux (CDE) et de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER).

En vue de la privatisation de la Société de Développement du Coton (SODECOTON), un appel à manifestation d'intérêt pour l'exécution d'un audit technique et financier a été lancé par le Gouvernement en 2007.

Il a également été mené des travaux de création d'une filiale chargée des activités financières de la Cameroon Postal Services (CAMPOST)

En même temps que s'effectuaient les réformes structurelles, l'amélioration de la gouvernance, de la vie publique et économique, est restée une priorité constante. C'est la raison pour laquelle, il a été créé deux nouvelles structures : la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) et l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF). Le secteur juridique a été marqué par l'entrée en vigueur du nouveau code de procédure pénale.

I. 2. FINANCES PUBLIQUES

I. 2. 1. Politique budgétaire

Conscient de ce qu'aucune relance économique durable ne peut être envisagée sans une réelle politique de financement des investissements, le Gouvernement a entrepris un certain nombre de réformes au plan fiscal destinées à favoriser ou à faciliter l'accès au crédit nécessaire à la création de richesses. Dans un contexte marqué par la crise financière internationale en 2008, ces mesures constituent la trame de fond d'une fiscalité à la fois d'attrait de l'épargne et d'allègement du coût de l'accès au financement.

- 1) Pour l'essentiel, ces mesures structurelles ont trait aux avantages fiscaux et autres dispenses d'impôt de certaines opérations normalement soumises à taxation. La démarche des autorités visait à inciter les particuliers et de manière générale tout agent économique en excès de liquidité, à effectuer des dépôts auprès des établissements de crédit.
- 2) En ce qui concerne les dépôts, l'une des mesures a consisté en la détaxation des revenus générés par lesdits dépôts.
- 3) Afin d'offrir aux entreprises et à tous les investisseurs, des facilités d'accès au crédit nécessaire aux investissements créateurs de richesses, de nombreuses mesures fiscales ont également été prises.

Toutefois, pour parvenir à un niveau de mobilisation optimal et satisfaisant de recettes fiscales, à même d'assurer le financement des politiques de développement, la stratégie de l'administration fiscale a été axée sur (i) l'amélioration de l'environnement fiscal des affaires ; (ii) la poursuite de la réorganisation des services ; (iii) la rationalisation et la maîtrise des dépenses fiscales ; (iv) l'élargissement de l'assiette de l'impôt et la sécurisation des recettes.

L'amélioration de l'environnement fiscal des affaires s'est faite par : (i) la mise en œuvre de la télé déclaration et du télépaiement ; (ii) la refonte des imprimés et formulaires de déclaration ; (iii) l'institution et l'application des indicateurs de qualité de service ; (iv) l'amélioration de la gouvernance et de l'information des contribuables.

La poursuite de la réorganisation des services s'est faite à travers : (i) la mise en place de Centres divisionnaires des impôts reconfigurés sur le modèle des Centres de moyennes entreprises ; et (ii) la poursuite de la gestion spécialisée par type de clientèle et par secteur d'activité (cette

approche managériale déjà éprouvée au niveau des grandes entreprises et des moyennes, s'étant révélée d'une efficacité certaine).

La rationalisation et la maîtrise des dépenses fiscales ont visé : (i) la suppression des mesures incitatives non pertinentes ; (ii) plus de rigueur dans l'octroi d'avantages fiscaux aux entreprises dans le cadre des régimes fiscaux particuliers ; (iii) le suivi et le contrôle de conformité des avantages fiscaux ; et (iv) l'évaluation systématique des dépenses fiscales consenties.

L'élargissement de l'assiette fiscale a porté sur : (i) le renforcement de l'informatisation de la gestion de l'information fiscale ; (ii) l'exploitation et la valorisation des liaisons informatiques avec la Douane (maîtrise du fichier des importations) et le Budget (maîtrise du fichier des fournisseurs de l'Etat) ; (iii) l'amélioration du système d'identification et d'immatriculation des contribuables ; (iv) l'élimination des sources d'évasion fiscale et de niches fiscales qui génèrent d'importants manque-à-gagner pour le Trésor public ; et (v) la refonte des régimes d'imposition dans l'optique d'inciter les acteurs du secteur informel à regagner le secteur formel.

Les autorités ont pris en compte les avantages consentis dans le cadre des régimes du Code des investissements et de la zone franche, tels que ci-dessus rappelés, lors de l'élaboration des textes d'application de la Charte des investissements, laquelle a posé le principe de l'abrogation des régimes sus-évoqués.

De même, le Gouvernement s'est engagé à renforcer les mesures ci-dessus et à apporter davantage d'homogénéité et de cohérence entre celles-ci, notamment dans le souci d'assurer une égalité de traitement des opérateurs intervenant dans ces secteurs que le législateur a décidé de promouvoir.

I. 2. 2. Recettes et dépenses budgétaires

I. 2. 2. 1. Recettes budgétaires

Tableau 8 : Recettes budgétaires (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Recettes pétrolières	630,1	643,3	818,2	519,4
Impôts sur les sociétés pétrolières	100,0	126,5	122,2	190,0
Redevance pétrolière	518,1	506,2	686,9	314,4
Frais de passage pipeline Doba-Kribi	12,0	10,6	9,1	8,4
Recettes fiscales	1 119,4	1 202,6	1 304,3	1 553,7
Recettes sur impôts et taxes	693,9	746,8	811,9	1 012,7
Recettes sur commerce international	375,2	403,3	438,8	464,7
Recettes d'enregistrement	50,3	52,5	53,6	76,3
Recettes non fiscales	87,4	83,7	82,1	97,0
Revenu du domaine	2,3	2,0	3,5	3,0
Recettes des services	21,9	24,8	23,8	24,5
Autres recettes non fiscales	63,2	56,9	54,8	69,5
Recettes à classer	(4,7)	8,4	-	15,6
Recettes non pétrolières totales	1 202,1	1 294,7	1 386,4	1 666,3
Recettes budgétaires totales	1 832,2	1 938,0	2 204,6	2 179,1

Sources : Administrations économiques et Financières, FMI et BEAC

Malgré la remontée des cours du pétrole à partir du second trimestre 2009, la conjoncture est restée défavorable à la mobilisation des recettes. Au 31 décembre 2009, les ressources budgétaires ont plafonné à 2 179,1 milliards, contre 2 204,6 milliards un an plus tôt, soit une baisse de 1,2 % en glissement annuel. Les recettes internes se sont chiffrées à 1 951,8 milliards et les ressources extérieures à 280 milliards. Néanmoins, entre 2006 et 2009, les ressources budgétaires ont enregistré une augmentation de 346,9 milliards.

Au 31 décembre 2009, les recettes pétrolières ont atteint 519,4 milliards, en baisse de 110,7 milliards (-17,6 %) par rapport à décembre 2006. La redevance pétrolière a quant à elle s'est chiffrée à 518,1 milliards en décembre 2006, 506,2 milliards en décembre 2007, 686,9 milliards en décembre 2008 et 314,4 milliards en décembre 2009.

Les recettes fiscales ont atteint 1 553,7 milliards en 2009, contre 1 304,3 milliards en 2008 et 1 202,6 milliards en 2007, soit une hausse de 28,8 % entre 2007 et 2009. Toutes les composantes ont suivi cette évolution : les impôts et taxes se sont accrus de 265,9 milliards, les recettes d'enregistrement de 23,8 milliards et ont totalisé 76,3 milliards ; les

recettes du commerce international ont enregistré une hausse de 61,4 milliards, contre 13,3 milliards pour les recettes non fiscales .

Les ressources budgétaires extérieures, constituées des prêts au titre des projets d'investissement et des dons, étaient prévues dans la loi de finances à 247 milliards. Elles se chiffrent à 280 milliards au 31 décembre 2009, dont 104 milliards de prêts projets et 108 milliards de dons. Le dépassement observé résulte du prêt de 68 milliards obtenu auprès du FMI au titre de la Facilité pour la Protection contre les Chocs Exogènes (FPCE).

I. 2. 2. Dépenses budgétaires

Tableau 9 : Dépenses budgétaires (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Dépenses courantes	1 122,9	1 168,2	1 361,6	1 360,0
Dépenses courantes primaires	996,7	1 123,2	1 325,1	1 297,5
Intérêts sur la dette publique	126,2	44,9	36,5	22,5
Dépenses en capital	227,0	368,1	392,7	597,0
Sur ressources locales	187,2	250,7	349,9	483,0
Sur recettes extérieures	39,8	117,4	42,8	114,0
Dépenses budgétaires totales	1 349,9	1 536,3	1 754,3	1 917,0

Sources : Administrations économiques et Financières, FMI et BEAC

Au 31 décembre 2009, les dépenses budgétaires totales se sont élevées à 1 917,0 milliards, en hausse de 42,0 % par rapport à 2006 où elles se chiffraient à 1 349,9 milliards.

Les dépenses d'investissement public ont atteint 597 milliards au 31 décembre 2009, dont 483,0 milliards sur ressources locales et 114,0 milliards sur recettes extérieures. Les recettes extérieures ont chuté de 63,5 % entre 2007 et 2008, avant de rebondir de 166,4 % entre 2008 et 2009.

I. 3. BALANCE DES PAIEMENTS

Après des déficits successifs d'une moyenne de 189,5 milliards sur la période 2002-2005, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 241,7 milliards en 2006, soit 2,6 % du PIB. Cet excédent résulte d'une part, de l'augmentation de 107,9 % du solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières, et d'autre part, de la réduction de 200,6 % par rapport à 2005, du déficit du compte des transactions courantes.

En 2008, le traitement en de la dette publique commerciale auprès du Club de Londres a généré des financements exceptionnels nets négatifs de 8,5 milliards, conduisant à un solde global de la balance des paiements excédentaire de 163 milliards, contre 445,8 milliards en 2007.

L'accumulation de réserves officielles a été moindre en 2008, avec une variation nette de -154,4 milliards, contre - 442,2 milliards en 2007 et 476,9 milliards en 2006. En effet, avec un solde courant déficitaire de 458,5 milliards, le financement des transactions autonomes a été assuré au niveau du secteur public par l'apport de dons induits par les initiatives PPTE, IADM et C2D d'une part, et les entrées nettes de capitaux relevant des prêts projets d'autre part. Au niveau des autres investissements, le secteur privé a bénéficié en 2008 d'un accroissement de 314 milliards de ses engagements extérieurs, qui ont annihilé les effets du solde négatif des avoirs. Il en est découlé une accumulation des réserves officielles de 159 milliards à la BEAC, contre une hausse des engagements de 4,5 milliards, le volume des réserves de change passant alors de 1 295,2 milliards en 2007 à 1 454,2 milliards à fin 2008. L'évolution des avoirs de réserves justifie pleinement la prudence du Gouvernement traduite par le recours à la facilité contre les chocs exogènes du FMI pour un montant de 68 milliards.

Tableau 10 : Balance des paiements (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009*
I- SOLDE COURANT (Transferts publics inclus)	101	137	-201,4	-458,5
COMPTE COURANT (Transferts publics exclus)	41,4	73,6	-264,9	-524,4
1- Balance des Biens	350,4	352,1	208,7	-165,5
Exportations des Biens FOB	2012,4	2375,3	2600,9	1884,5
Dont Exportations Douanières FOB	1868,5	2052,3	2358,5	1583
hors pétrole	940,4	1143,3	1 243,4	901,1
Importations des Biens FOB	-1662,1	-2023,1	2398,5	-2049,3
Avec Importations Douanières CAF	-1648,1	-2122,3	-2561,2	-2 084,4
hors pétrole	-1165,8	-1435,5	1 890,6	-1 777,6
2- Balance des Services	-239,7	-189	-530,5	-378,8
Transports	26	-18,5	-112,5	-42,5
Dont Passagers	-30,8	-33,7	-63,6	-67,8
Fret	32,6	-19,7	-66,7	-9,3
Assurances	-34,6	-26,7	-40,9	-25,4
Voyages	-121	-68	-113,9	-48,9
Autres services	-110,1	-75,8	-263,2	-262,0
3- Balance des Revenus	-173,2	-239,2	-147,2	-88,5
dont Rémunération des salariés	-16,4	-15,6	-4,8	-6,9
Investissements Directs	4,1	-170,5	-69,2	-45
Autres Investissements	-159,9	-53,4	-61,2	-42,8
Dont intérêt sur la dette Publique	-88,9	-33	-32,2	-28,8
Extérieure				
4- Solde des Transferts Courants	163,6	213	267,6	174,4
Privés	103,9	149,7	204	108,3
Publics	59,7	63,3	63,5	66
II- COMPTE DE CAPITAL & D'OPERATIONS FINANCIERES	100	223	306,6	390,8
1- Compte de Capital	829	94,5	65,6	58,7
Administrations publiques	804,1	74,6	66	58,7
dont Dons (PSTE, C2D, IADM)	150,7	74,6	66	58,7
Remises échéances non encore exigibles	653,4			
Autres secteurs	25,2	20,1	-0,1	0,3
2- Compte Financier	-729	128,5	241	332,2
Investissements Directs	33,7	94,4	10,3	308
Solde à Financer (PM)	963,8	325,9	-125,5	-91,8
Investissements de Portefeuille	-2,4	-8,6	-18,2	-44,9
Avoirs	-0,4	1,6	-17,6	-42,8
Engagements	-2	-6,9	-0,6	-2,1
Autres Investissements	-760,3	42,1	248,8	69
Avoirs	-167	-1	-29,7	261,3
Engagements	-593,2	43,2	278,6	-192,3
Dont Administrations publiques	-841,1	-20,7	-1,9	-23,3
- Tirages	65	46,8	77,9	44,6
- Amortissements	-906,1	-67,6	-79,8	-67,9
III- ERREURS ET OMISSIONS	95,7	86,4	57,7	92,0
IV- SOLDE GLOBAL	296,8	445,8	162,9	24,3
V- FINANCEMENT	-296,8	-445,8	-162,9	-24,3
1- Variations des Réserves Officielles (baisse +)	-476,9	-442,2	-154,4	-24,4
FMI (net)	-147,3	3,5	4	
Compte d'Opérations (net)	-325	-440	-138,5	
2- Financements Exceptionnels	179,9	-3,6	-8,5	0,0
Remises de dettes	221,9	34	34,3	
Autres Financements Exceptionnels	-42,1	-37,6	-42,9	
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	-42,1			
Autres Variations	0		-34,3	
Pour mémoire :				
Exportations (XBSNF)	2543,9	3031,8	3301,9	2516,4
Importations (MBSNF)	2433,4	-2868,7	-3623,7	-3060,8
Services non facteurs, Crédit	531,5	656,6	644,4	631,9
Services non facteurs, Débit	-771,2	-845,6	-1194,9	-1010,8

Sources : MINFI / DAE, * Données provisoires

Au cours de la période sous revue, l'excédent du solde global de la balance des paiements a dégringolé de 272,5 milliards et s'est établi à seulement 24,3 milliards en 2009. Cette évolution résulte principalement de la dégradation du déficit du compte courant.

I. 3. 1. Compte des transactions courantes

Le compte courant de la balance des paiements regroupe les échanges sur biens et services, les revenus et les transferts courants. Son solde s'est profondément dégradé entre 2006 et 2009, passant de 101 milliards à -458,5 milliards (-553,5 %). Cette dégradation du solde courant découle de la détérioration du solde de la balance des biens.

I. 3. 1. 1. Balance des biens

Les échanges sur biens intègrent les transactions issues du commerce extérieur, les biens achetés par les transporteurs, les échanges de biens intra CEMAC non pris en compte dans les statistiques douanières et les autres biens (biens échangés pour transformation, réparations de biens, biens issus des transferts courants et de capital). Leur solde dégage pour la première fois, un déficit de 165,5 milliards en 2009, contre un excédent de 350,4 milliards en 2006. Ce déficit s'explique en grande partie par la mauvaise tenue du commerce extérieur hors pétrole. En effet, la balance des biens s'est caractérisée par un recul de 6,4 % des exportations de biens qui sont passées de 2 012,4 milliards en 2006 à 1 884,5 milliards en 2009; et une contraction significative de 23,3 % de la balance des importations, soit -2 049,3 milliards en 2009 contre -1 662,1 milliards en 2006.

I. 3. 1. 2. Balance des services

Le solde des échanges de services est resté structurellement déficitaire avec un solde de 378,9 milliards en 2009, contre 530,5 milliards en 2008 et 239,7 milliards en 2006. Cette réduction découle de la diminution des déficits enregistrés au niveau des rubriques «Transports» et «Voyages» par rapport à l'exercice 2006.

Les recettes issues du fret ont chuté de 128,5 % pendant que l'excédent de la rubrique «*Autres transports*» a augmenté de 94 %. Le transport «*Passagers*» est demeuré déficitaire de 67,8 milliards en 2009 contre 30,8 milliards en 2006. Il en est résulté une baisse de 63,0 % du déficit du solde des transports qui passe de 26 milliards en 2006 à -42,5 milliards.

Le déficit du poste «*Voyages*» a reculé de 59,6 %, passant de 121,9 milliards en 2008 à 49 milliards en 2009. Le solde déficitaire des «*Voyages professionnels*» s'est réduit de 25,8 %, passant de 75,6 milliards en 2008 à 56,1 milliards en 2009. Par contre, les «*Voyages personnels*», avec des

recettes déclarées de 111,8 milliards, ont enregistré un excédent de 7,1 milliards en 2009 contre un déficit de 38,4 milliards en 2008.

Le déficit du secteur des assurances est passé de 34,6 milliards en 2006 à 25,5 milliards en 2009. Le recul du solde du poste « *Assurances des marchandises* » a fléchi de 15,5 milliards en 2008 à 11,3 milliards en 2009 ; tandis que celui des « *Réassurances* » s'est replié de 10,3 milliards en 2009, contre 15,9 milliards en 2008.

Les autres services comprennent les services de communication, de représentation, de location, de bâtiments et d'informatique, les frais financiers et autres redevances et droits de licence. Le déficit du solde des « *Autres services* » s'est établi à 262 milliards en 2009, soit pratiquement le même niveau qu'en 2008, contre 110,1 milliards en 2006. Les services divers aux entreprises, principal poste des autres services, ont atteint 499,6 milliards en 2009, contre un niveau de 589,3 milliards en 2008, soit une baisse de 15,2 %. Cette évolution s'explique par les coûts opératoires des industries extractives et le volet « *Assistance technique* » des transactions entre les filiales résidentes et leurs maisons mères. En ce qui concerne les recettes, elles ont été de 237,6 milliards en 2009, contre 326,2 milliards en 2008, soit une contraction de 27,2 %.

I. 3. 1. 3. Balance des revenus

Le compte des « *Revenus* » est constitué des salaires et des revenus d'investissements (dividendes et bénéfices distribués au titre des participations au capital social, intérêts payés ou reçus sur les titres de créances, dette extérieure et autres crédits commerciaux). Le solde déficitaire de ce compte est passé de 173,2 milliards en 2006 à 239,2 milliards en 2007 et 88,5 milliards en 2009. Cette réduction du déficit est imputable à la comptabilisation des dividendes perçus sur les investissements directs à concurrence de 146,9 milliards, contre 4,9 milliards en 2008. Le déficit du poste « *Rémunération des salariés* » s'est accru, passant de 4,8 milliards en 2008 à 6,9 milliards en 2009.

I. 3. 1. 4. Transferts courants

Sur l'ensemble de la période sous revue, le solde excédentaire des *Transferts courants* s'accroît de 6,9 %, passant de 163,6 milliards en 2006 à 174,4 milliards en 2009. Cette contraction est consécutive à celle de 6,6 % enregistrée sur les *transferts privés*. L'excédent du solde des transferts privés est passé de 103,9 milliards en 2006 à 149,7 milliards en 2007, 204 milliards en 2008, et 108,4 milliards en 2009, suite au fléchissement de

2,1 % des envois de fonds par les travailleurs (59,9 milliards en 2009, contre 61,2 milliards en 2008) et à la chute de 52,3 % des autres dons et transferts de la diaspora qui sont passés de 221,4 milliards en 2008 à 105,5 milliards en 2009.

Les transferts publics ont enregistré un accroissement de 3,9 % et se sont situés à 66 milliards en 2009 contre 63,5 milliards en 2008. Les recettes provenant des impôts prélevés sur les revenus transférés à l'étranger ont connu une baisse de 9,0 % tandis que les dons issus de la coopération ont généré des recettes nettes de 28,2 milliards en 2009 contre 26,9 milliards en 2008.

I. 3. 2. Compte de capital et d'opérations financières

Le solde du compte de capital et d'opérations financières est demeuré positif à 390,8 milliards en 2009 contre 306,6 milliards en 2008 et 100 milliards en 2006. Cette évolution traduit un accroissement du financement de l'économie par le reste du monde. Selon les prévisions, cette tendance devrait se poursuivre en 2010 avec un solde positif estimé à 265,4 milliards.

I. 3. 2. 1. Compte de capital

Le compte de capital, dominé par les transferts de capital public, s'est soldé par des entrées nettes de capitaux de 58,7 milliards en 2009 contre 94,5 milliards en 2007 et 829 milliards en 2006.

I. 3. 2. 2. Compte d'opérations financières

En 2009, le compte d'opérations financières affiche des entrées nettes de 332,2 milliards, en augmentation de 37,8 % par rapport aux 241 milliards enregistrés en 2008 et de 145,6 % par rapport à 2006. Cette embellie résulterait des entrées nettes de 308 milliards en investissements directs, des sorties nettes de 44,9 milliards en investissements de portefeuille, et de 69 milliards de flux nets au titre des autres investissements.

En 2008, les investissements de portefeuille ont enregistré une augmentation nette d'avoirs de 17,6 milliards, et une diminution nette d'engagement de 0,6 milliards. En 2009, il s'est dégagé une augmentation nette d'avoirs de 42,8 milliards et une diminution nette d'engagements de 2,1 milliards.

Les autres investissements se caractérisent en 2009 par une diminution nette des avoirs de 261,3 milliards, contre une augmentation

nette de 29,7 milliards en 2008. Les engagements affichent une baisse nette de 192,3 milliards contre une hausse nette de 278,6 milliards en 2008.

I. 3. 3. Balance commerciale

Les échanges avec l'extérieur ont reculé de 25,5 % en 2009 entraînant une importante détérioration du solde commercial. En 2009, le déficit du solde de la balance commerciale s'est aggravé, se situant à 501,5 milliards contre 202,7 milliards en 2008 et 70 milliards en 2007. Le déficit de 2008 s'explique par une augmentation considérable des importations de produits alimentaires (+33,7 %) et de véhicules automobiles (+121,1 %). Celui de 2009 est imputable à un recul important des exportations de pétrole brut (-38,9 %), de carburant et lubrifiant (-68,4 %) et de bois scié (-41,3 %). Hors pétrole, le déficit est resté élevé et s'est porté à 876,5 milliards contre 225,4 milliards en 2006. Pendant ce temps, le taux de couverture des importations s'est replié, passant de 113 % en 2007 à 75,9 % en 2009.

Tableau 11 : Résultats du commerce extérieur (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Exportations	1868,5	2 052,3	2 358,5	1 582,9
Pétrole	928,0	909	1 115,1	681,8
hors pétrole	1648,2	1 143,3	1 243,4	901,1
Importations	482,3	2 122,3	2 561,2	2 084,4
Pétrole	940,5	687,3	670,6	306,8
hors pétrole	1165,9	1 435,0	1 890,6	1 777,6
Balance commerciale	220,3	-70,0	-202,7	-501,5
Balance hors pétrole	-225,4	-291,7	-647,2	-876,5
Taux de couverture (%)	113	96,7	92,1	75,9
Taux de couverture hors pétrole (%)	81	79,7	65,8	50,7

Sources : MINFI/DGD, DAE

I. 3. 3. 1. Exportations

Les exportations se sont élevées à 1 582,9 milliards en 2009 contre 2 358,5 milliards en 2008, 2 052,3 milliards en 2007 et 1 868,5 milliards en 2006, soit une baisse de 15,3 %. Cette baisse est imputable à la chute des cours du baril de pétrole et de l'aluminium brut, et à la baisse des quantités exportées de bois en grumes. Hors pétrole, les exportations ont reculé de 45,3 % pour se situer à 901,1 milliards.

La morosité de l'économie mondiale en 2009, renforcée par les effets de la crise financière internationale déclenchée à l'automne 2007, a eu un impact négatif sur les ventes de plusieurs produits exportés. Par rapport à 2008, les exportations de certains produits ont diminué en valeur : l'huile brute de pétrole (-38,9 %), les carburants et lubrifiants (-68,4 %), le bois en

grumes (-29,4 %), le bois scié (-41,4 %), les feuilles de placage en bois (-38,9 %) et l'aluminium brut (-56,7 %).

Quelques produits sont restés dynamiques : le cacao brut en fèves (+8,9% en quantité et +41,5 % en valeur), la pâte de cacao (+77,3 % et +123,0 %), le beurre de cacao (+42,5 % et +61,2 %) et le coton brut (+52,1 % et +54,2 %).

En 2009, les principaux produits exportés sont : les huiles brutes de pétrole (43,1 % des exportations) ; le cacao brut en fèves (16,1 %) ; les bois et ouvrages en bois (10,5 %) les carburants et lubrifiants (5,9 %) ; le coton (2,7 %) ; la banane fraîche (2,1 %) ; l'aluminium (2,0 %).

Tableau 12: Principales exportations du Cameroun
(Q : quantité en milliers de tonnes, V : valeur en milliards de F CFA)

	2006		2007		2008		2009	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Bananes fraîches	256,7	33,7	122,1	15,2	281,3	36,6	254,6	33,5
Café	44,9	34,5	31,1	23,4	33,1	29,9	37,1	24,7
dont								
Café arabica	4,3	5,1	3,1	3,7	3,5	3,9	3,6	3,9
Café robusta	40,5	29,3	27,8	19,6	29,6	25,9	35,0	20,8
Huile de palme brute ou raffinée	3,2	0,6	15,1	7,5	9,5	8,3	6,1	5,1
Cacao brut en fèves	168,2	115,6	31	20,8	178,1	180,2	194,0	255,0
Pâte de cacao	17,9	19,3	9,2	9,7	6,5	8,1	11,5	18,1
Beurre de cacao	-	-	-	-	5,5	7,6	7,8	12,2
Bières	8,5	2,8	7,4	2,6	13,1	4,0	11,2	3,5
Ciments	67,2	6,4	24,3	2,3	63,2	7,2	46,0	4,7
Huiles brutes de pétrole	4394,7	928,0	1777,8	376,5	3 931,4	1 115,1	3 774,5	681,8
Carburants et lubrifiants	912,9	225,1	372,2	66,9	868,0	295,8	431,9	93,5
Savons de ménage en morceaux	9,4	3,7	12,2	4,9	20,3	11,7	22,1	12,4
Caoutchouc brut	43,1	34,0	17,1	12,4	32,7	29,5	37,6	26,6
Bois et ouvrages en bois	810,3	276,0	672,4	169,2	728,2	270,2	689,3	166,5
Bois brut (grumes)*	0,3	31,6	0,3	34,7	0,3	64,0	0,4	45,2
Bois sciés*	0,6	183,1	2,3	113,0	0,6	170,1	0,4	99,8
Feuilles de placage en bois	47,3	52,1	14,2	16,1	27,3	30,0	15,8	18,3
Boîtes et cartons en papier	-	-	-	-	19,0	9,8	17,0	9,8
Coton brut	83,2	54,0	69,3	35,5	37,6	27,4	57,2	42,2
Art. d'emballage en verre	13,9	4,3	8,6	2,5	26,8	7,9	28,2	9,3
Aluminium brut	62,7	79,1	29,5	40,4	66,4	74,3	43,0	32,1
Tôles en aluminium	3,2	4,8	3,6	6,9	3,9	7,1	3,6	5,4
Matériaux de constructions					4,1	7,0	3,3	5,1
Total des exportations hors pétrole						1 243		901
Total général des exportations		1868,5		861,7		2 358,5		1 582,9

Source : BEAC

I. 3. 3. 2. Importations

Au cours de la période sous revue, les dépenses d'importations ont diminué de 36,8 % pour s'établir à 2 084,4 milliards en 2009. Cette évolution s'explique principalement par la diminution des achats des huiles brutes de pétrole et des matériaux de transport pour la navigation maritime ou fluviale.

De l'analyse par noyaux d'utilisation, il ressort que les achats de **produits minéraux** (21,0 % des importations) ont reculé de 44,11% par rapport à 2007 pour se situer à 437 milliards. Cette chute est imputable aux achats d'huiles brutes de pétrole (-54,2 %).

Les importations de **produits alimentaires industriels** destinés à la consommation des ménages (23,4 % des importations) ont progressé de 6,3 % par rapport à 2008 pour s'établir à 487,3 milliards. Cette progression résulte de la hausse des achats des produits de première nécessité, notamment les poissons de mer congelés (+34,4 milliards), le maïs (+3 milliards), le riz (+5,5 milliards) et les huiles de palme raffinées (+4,1 milliards).

Les **machines et appareils mécaniques ou électriques** (16,1 % des importations) ont enregistré une hausse de 81,8 % par rapport à 2006, en relation avec les importations d'appareils pour la téléphonie, d'appareils d'émission radiophonique et d'antennes et appareils de réception de radio et télévision.

Les **matériaux de construction, métaux communs** et leurs ouvrages (6,7 % des importations) baissent de 11,9 %, en liaison avec les achats de produits de fonte, fer et acier (-30,7 %).

Les importations de **pièces détachées et de matériel de transport** ont diminué de 40,4 % par rapport à 2008. Après des achats exceptionnels de 155,8 milliards en 2008, les importations d'appareils de navigation fluviale ou maritime se sont situées à 35 milliards, d'où la baisse observée en 2009.

Les produits des **industries chimiques** (10,7 % des importations) ont reculé de 20,1 % et s'établissent à 222,1 milliards, en raison de la réduction des achats d'oxydes d'aluminium et d'engrais chimiques.

Par rapport au premier semestre 2009, hormis les « produits alimentaires » et les « machines et appareils mécaniques ou électriques » qui ont accusé des baisses, respectivement de 6,5 % et de 2,5 %, les autres groupes de produits importés ont été marqués par une tendance haussière. Il s'agit notamment, des « produits minéraux » (+84,3 %), des « matériaux de construction, métaux communs et leurs ouvrages » (+26,0 %) et des « chaussures, matières textiles et leurs ouvrages » (+9,0 %).

Tableau 13 : Evolution des importations par principaux groupes de produits

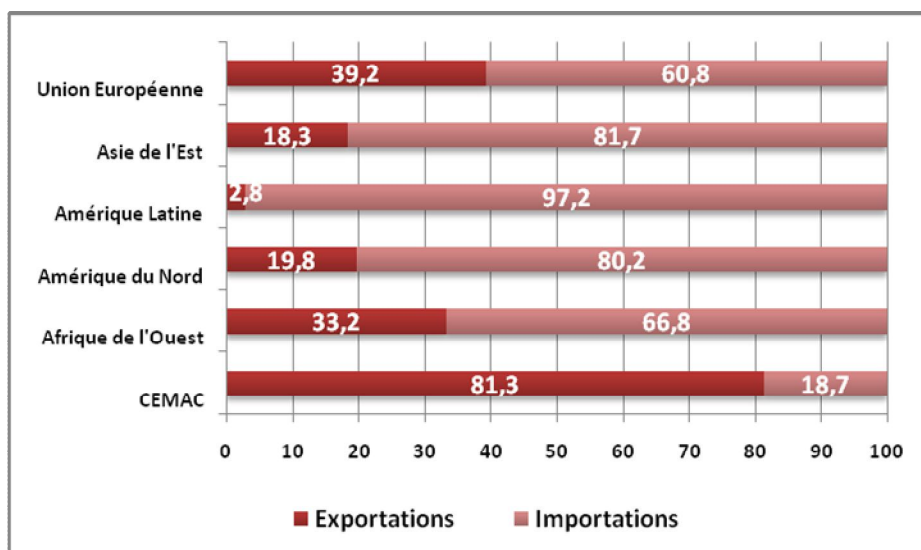
	2006		2007		2008		2009	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Poissons de mer congelés	100,9	39,8	138,5	59,6	149,6	78,4	199,9	112,8
Animaux et produits du règne animal	116,9	59,8	153,0	80,2	163,1	99,8	217,5	132,8
Céréales	796,7	120,9	694,3	124,0	837,5	199,2	887,0	181,5
Produits du règne végétal	880,9	148,8	797,5	165,6	937,4	247,9	1 006,4	234,2
Produits alimentaires industriels	124,9	67,8	164,4	83,1	151,7	91,1	158,0	96,8
Clinkers	-	-	663,8	29,7	554,7	33,0	747,4	41,8
Hydrocarbures	1983,7	526,5	1592,7	733,5	2 076,2	729,9	1 590,1	369,8
Huiles brutes de pétrole	1792,6	482,3	1421,6	687,3	1 913,6	670,6	1 335,2	306,8
Carburants et lubrifiants	108,8	26	114,0	31,8	40,9	20,7	133,8	31,4
Produits minéraux	-	-	2581,3	782,2	2 988,7	785,9	2 708,8	437,0
Produits chimiques inorganiques	-	-	102,2	22,5	309,1	65,9	251,8	40,9
Engrais	115,1	19,4	6,6	62,1	86,6	23,7	98,2	22,0
Produits des industries chimiques	414,5	184,9	272,0	191,2	455,3	232,5	421,6	222,1
Matières plastiques et caoutchouc	56,9	65,4	73,0	82,2	75,0	88,9	83,4	88,5
Friperie	-	-	34,0	26,6	35,8	29,2	41,3	32,8
Matières textiles et leurs ouvrages	47,7	42,1	53,7	54,0	116,4	63,0	64,4	64,7
Produits céramiques	54,4	10,9	67,5	13,2	76,5	14,0	99,1	19,1
Ouvrages en pierre, ciment et verre	-	-	95,2	23,1	104,3	23,4	137,9	30,4
Ouvrages en fonte, fer et acier	-	-	43,3	61,8	40,2	51,4	35,8	42,3
Métaux communs et leurs ouvrages	147,2	89	162,2	124,3	201,6	135,0	161,2	109,1
Machines et appareils mécaniques	-	-	118,9	172,5	144,8	207,0	48,6	197,9
Machines et appareils mécaniques ou électriques	44,8	184,4	146,0	268,4	180,8	328,3	82,7	335,2
Véhicules automobiles; tracteurs	-	-	60,5	126,1	71,1	154,9	77,9	146,4
Matériel de transport	-	101,5	65,3	144,5	180,3	319,5	96,8	190,4
Total des importations hors pétrole						1 891		1 778
Total général des importations		1523,9		2122,3		2 561,2		2 084,4

Source : MINFI

I. 3. 3. 3. Orientation géographique des échanges

En 2009, l'orientation géographique des échanges commerciaux hors pétrole est restée peu diversifiée. L'Union Européenne (UE) a continué à occuper le rang de premier partenaire commercial (47,0 % des échanges en valeur), suivie dans l'ordre par l'Asie Orientale (23,6 %), l'Afrique de l'Ouest (5,4 %), l'Amérique du Nord (4,3 %), la zone CEMAC (4,2 %) et l'Amérique latine (4,1 %).

Graphique 1 : Echanges par zone géoéconomique en 2009 (en %)



Source : MINFI

Union Européenne.

Les échanges avec l'UE sont en recul de 9,8 %. Hors pétrole, l'UE a fourni 493,9 milliards de recettes d'exportation (54,8 %) et absorbé 766,1 milliards (43,1 %) de dépenses d'importation, contre respectivement 547,2 et 849,6 milliards en 2008. Le solde commercial est déficitaire de 272,5 milliards, en amélioration de 29,9 milliards par rapport à 2008. Les principaux produits exportés vers cette zone sont : les fèves de cacao, le beurre de cacao, le bois en grumes, le bois scié, l'aluminium brut, l'oxyde d'aluminium et le café. Les difficultés économiques que connaissent l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Italie ont ralenti les ventes de bois. Par contre, hormis les produits de construction automobile, le Cameroun achète essentiellement de cette zone, les céréales (autres froments et méteils), les produits pharmaceutiques, les produits de la parachimie, les produits de diverses industries alimentaires, les boissons, les articles d'habillement et fourrures et le matériel électrique.

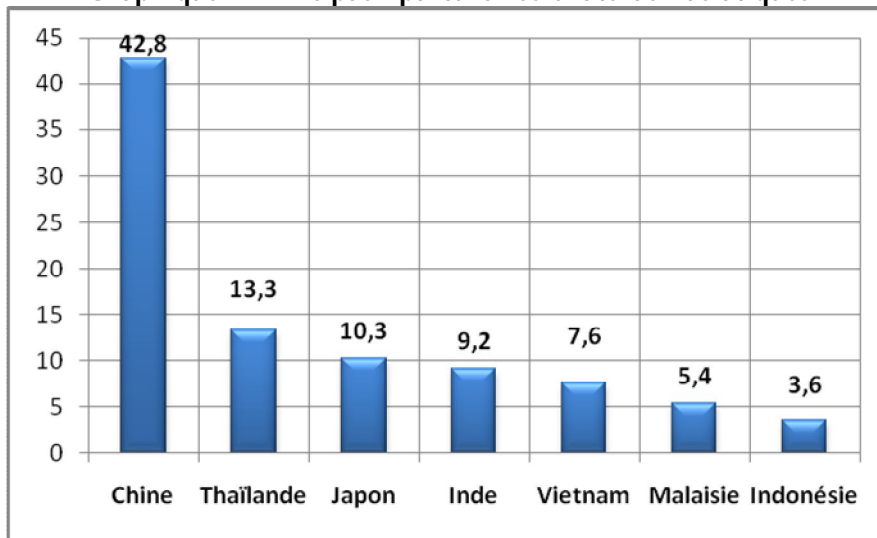
Les principaux partenaires bilatéraux sont : la France qui a reçu 42,6 % de dépenses d'importation et fourni 21,6 % des recettes d'exportation, les Pays-Bas (46,9 % et 5,3 %), la Belgique (6,6 % et 10,8 %), l'Italie (10,9 % et 7,1 %), l'Espagne (4,0 % et 5,2 %) et l'Allemagne (2,4 % et 10,7 %).

Asie Orientale

Par rapport à 2008, les échanges hors pétrole avec cette zone ont progressé de 1,8 % grâce à l'accroissement des importations (+3,7 %),

malgré un recul de 6,2 % des exportations. Cette zone absorbe 12,8 % des exportations hors pétrole en valeur et fournit 29,1 % des importations. Les exportations ont été constituées essentiellement de coton brut, de fèves de cacao, de bois en grumes, de bois sciés et d'aluminium brut. Quant aux importations, elles ont principalement porté sur le riz blanc, les médicaments, les véhicules automobiles, les motocycles, le poisson de mer congelé et les appareils mécaniques, électriques et électroniques. Les principaux partenaires de cette zone enregistrent 92,0 % des échanges. L'on y retrouve principalement la Chine (42,8 % des échanges de la zone), la Thaïlande (13,3 %), le Japon (10,3 %) et l'Inde (9,2 %).

Graphique2 : Principaux partenaires bilatéraux asiatiques



Source : MINFI

Afrique de l'Ouest

En 2009, les importations en provenance de l'Afrique de l'Ouest ont augmenté de 44,8 % pour s'établir à 97 milliards et les exportations sont restées constantes à 48,3 milliards. Les importations proviennent principalement de la Mauritanie (45 %), de la Côte-d'Ivoire (24,6 %), du Sénégal (9,4 %) et du Bénin (8,3 %). Elles sont constituées essentiellement de poissons de mer congelés, et des inputs pour industries alimentaires. Les exportations ont été orientées vers le Togo (36,8 % des recettes), le Nigéria (23,8 %) et le Sénégal (22,8 %).

Amérique du Nord

Hors pétrole, les exportations à destination de cette zone sont évaluées à 22,7 milliards et les importations à 91,7 milliards. Les importations ont reculé de 34,0 % par rapport à l'année 2008. Les principaux produits importés de l'Amérique du Nord sont notamment les céréales et les appareils mécaniques et électriques. Les produits exportés

sont essentiellement constitués de pâtes de cacao, de caoutchouc naturel, de café et de bois scié. Les échanges avec cette zone ont été dominés en 2009 par les Etats-Unis qui monopolisent à eux seuls 80,7 % des échanges hors pétrole.

CEMAC

En 2009, les exportations vers cette zone ont baissé de 46,4 % et les importations diminués de 24,3 %, pour se situer respectivement à 90,6 et 20,8 milliards. Les exportations sont orientées vers le Gabon (31,3 %), le Tchad (24,9 %), la Guinée Equatoriale (16,8 %) et le Congo (14,6 %). Les importations proviennent du Congo (43,4 %) et du Gabon (37,5 %).

Tableau 14 : Les échanges entre le Cameroun et les autres pays de la CEMAC

Zones Géographiques	Export 08	Export 09	Evolutions	Import 08	Import 09	Evolutions
Congo	16 361	13 549	-17,2%	16 124	9 199	-43,0%
Gabon	102 524	29 084	-71,6%	7 178	7 936	10,6%
Guinée Equatoriale	22 967	15 597	-32,1%	4 181	3 666	-12,3%
République Centrafricaine	8 450	9 213	9,0%	13	9	-28,7%
Tchad	18 693	23 148	23,8%	4	5	21,6%
CEMAC	168 995	90 592	-46,4%	27 500	20 815	-24,3%

Sources: MINFI/DGD, DAE

Les partenaires bilatéraux du Cameroun

En 2009, les Pays-Bas ont été le premier partenaire du Cameroun. Mais la France est restée le premier fournisseur tandis que les Pays-Bas sont le premier client. Les poids à l'importation et à l'exportation de la France et de l'Italie diminuent ; ceux de la Chine et de la Belgique s'améliorent. Les Pays-Bas sont le premier acheteur de cacao brut en fèves, l'Allemagne celui de café Arabica et la Belgique celui de café Robusta.

Tableau 15 : Classement des principaux partenaires commerciaux

	2008	2009
France	1er	2ème
Pays-Bas	2ème	1er
Gabon	3ème	6ème
Italie	4ème	4ème
Chine	5ème	3ème
Espagne	6ème	10ème
Belgique Luxembourg	7ème	5ème
Grande-Bretagne	8ème	7ème
Etats-Unis d'Amérique	9ème	9ème
Tchad	10ème	8ème

Source : MINFI/DAE

DEUXIEME PARTIE :
SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE

II. 1. LA POLITIQUE MONETAIRE

II.1.1. FORMULATION DE LA POLITIQUE MONETAIRE

II.1.1.1. Cadre institutionnel

La Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) et les Statuts de la BEAC confèrent à l'Institut d'Emission commun les pouvoirs de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire dans le cadre général des dispositions de la Zone Franc.

En effet, le régime de change des six pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale repose sur quatre principes de base :

- une parité fixe entre le franc CFA (franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) et l'euro ;
- une convertibilité du franc CFA garantie par la Trésor Français ;
- une liberté totale de transferts entre les pays de la Zone Franc ;
- et la mise en commun de réserves de change.

Conformément à ces principes de base, la gestion monétaire tient compte, en particulier, des dispositions relatives au fonctionnement du Compte d'Opérations. Ainsi, si le Compte d'Opérations est débiteur pendant trois mois consécutifs ou si le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue est demeuré, au cours de trois mois consécutifs, égal ou inférieur à 20 %, les dispositions ci-après entrent en vigueur de plein droit :

1) les objectifs de refinancement sont réduits :

- de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en Compte d'Opérations ;
- de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice en Compte d'Opérations d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire rapportée à cette même situation (article 11 des Statuts).

2) le Comité de Politique Monétaire est immédiatement convoqué pour délibérer sur les mesures de redressement appropriées à mettre en œuvre dans les Etats à position débitrice.

Par ailleurs, l'article 18 des Statuts de l'Institut d'émission indique que le montant total des concours consentis par la Banque à un Etat membre de la CEMAC ne peut dépasser un montant égal à 20 % des

recettes budgétaires ordinaires fongibles d'origine nationale constatées au cours de l'exercice écoulé, et le Comité de Politique Monétaire de la BEAC, examinant les modalités pratiques de mise en œuvre du projet d'émission des titres publics à souscription libre, a décidé du gel des plafonds d'avances de la Banque Centrale aux Trésors nationaux dès le démarrage des émissions de titres et a adopté le principe de la réduction des plafonds d'avances par cinquième chaque année.

Le Comité de Politique Monétaire fixe, pour chaque Etat membre, les objectifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance de crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2), assortis d'objectifs de refinancement à respecter en cohérence avec les évolutions prévisibles en matière de croissance économique, d'équilibre extérieur, d'inflation et de finances publiques.

II.1.1.2. Stratégie et orientation de la politique monétaire

A. Objectifs de la politique monétaire

Conformément à l'article 1^{er} des Statuts de l'Institut d'émission, l'objectif final de la politique monétaire de la BEAC est de garantir la stabilité monétaire. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées par les Etats membres. Pour la BEAC, dont la monnaie est rattachée à l'euro par une parité fixe, l'objectif de stabilité monétaire signifie un taux d'inflation faible et un taux de couverture de la monnaie suffisant (le seuil minimal est de 20 %).

Pour évaluer les risques pesant sur la stabilité monétaire et décider d'une action, la BEAC suit étroitement l'évolution des agrégats monétaires (taux de croissance de la masse monétaire et des crédits à l'économie). Elle affine son analyse en examinant la dynamique d'une large gamme d'indicateurs économiques et financiers.

B. Instruments de la politique monétaire

Depuis la création du marché monétaire le 1^{er} juillet 1994, la BEAC utilise des instruments indirects pour ses interventions. Ce mode d'action qui repose sur un contrôle de la liquidité bancaire, s'exerce à travers la politique de refinancement (action sur l'offre de monnaie centrale) complétée par l'imposition des réserves obligatoires (action sur la demande de monnaie centrale).

a) Politique de refinancement du système bancaire

La politique de refinancement constitue le principal mode d'intervention de la BEAC. Mise en œuvre sous forme d'avances sur titres, elle revêt deux formes : une action par les quantités (objectif de refinancement), une action par les taux d'intérêt.

En effet, grâce à des accords de mobilisation, la BEAC distingue parmi les titres de créances inscrits à l'actif des établissements de crédit, ceux qui peuvent servir de support à ses concours. Elle arrête également, de façon trimestrielle, un objectif de refinancement qui représente la limite maximale des avances qu'elle est disposée à accorder par appels d'offres hebdomadaires au niveau 2 du marché monétaire. Cet objectif peut être dépassé si le taux de couverture extérieure de la monnaie est satisfaisant et s'il existe des facultés d'avances disponibles recensées au niveau des établissements de crédit éligibles. A cet effet, il est prévu un mécanisme d'interventions ponctuelles. En revanche, cet objectif devient un plafond rigide si le pays est en programme avec le FMI ou si le taux de couverture extérieure de la monnaie se dégrade sérieusement en se situant en deçà de 20 %.

Les avances de la BEAC sont accordées à un taux d'intérêt fixé (taux d'intérêt des appels d'offres ou TIAO), par le Comité de Politique Monétaire, suivant les objectifs de la politique monétaire.

Il convient de noter que la BEAC s'appuie sur l'exercice de la programmation monétaire pour arrêter les objectifs de croissance des agrégats monétaires et de refinancement compatibles avec la réalisation des objectifs finaux de la politique monétaire. Par ailleurs, la BEAC ponctionne de la liquidité, par le biais des appels d'offres négatifs, à un taux d'intérêt fixé par le Comité de Politique Monétaire (Taux d'intérêt sur les placements ou TISP).

b) Politique des réserves obligatoires

L'article 20 des Statuts de la BEAC prévoit que le Comité de Politique Monétaire peut prendre toutes les dispositions pour imposer aux établissements de crédit la constitution de réserves obligatoires. Le recours aux réserves obligatoires vise à « mettre en banque » le système bancaire, c'est-à-dire le contraindre au refinancement lorsque les facteurs autonomes de la liquidité bancaire engendrent un excédent de monnaie centrale. Ainsi, les réserves obligatoires, par leur action structurelle, sont un complément à la politique de refinancement.

II. 2. SITUATION MONETAIRE DU CAMEROUN

Dans un contexte de crise financière mondiale, la politique monétaire conduite par la BEAC reste axée sur la stabilité monétaire. Dans ce cadre, un nouveau système de paiements et de règlement, l'Office et la Société Monétique de l'Afrique Centrale sont devenus opérationnels depuis mai 2009. Les délais de transferts et d'encaissement des valeurs circulant dans la sous-région se sont considérablement réduits. Une carte sous régionale est disponible et les banques sont invitées à l'utiliser et à la vulgariser. Le projet de création d'une Centrale des incidents de paiement, suspendu en 2006, a été réactivé en juillet 2009.

Par ailleurs, dans le cadre du programme d'évaluation des sauvegardes de la BEAC, le rapport sur l'audit de la BEAC et celui du FMI sur la politique de gestion des avoirs extérieurs de la BEAC ont formulé des recommandations pour renforcer l'efficacité de la politique monétaire.

Tableau 16 : Situation monétaire (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Avoirs extérieurs nets	1 031,9	1 513,2	1 747,2	1 896,1
Avoirs extérieurs net de la BEAC	856,3	1 295,6	1 444,9	1 590,1
Avoirs extérieurs des banques	175,6	217,6	302,3	306,0
Avoirs intérieurs nets	625,1	391,9	420,4	530,1
Crédits intérieurs	854,3	659,6	683,8	799,7
Créances nettes sur l'Etat	-145,1	-423,4	-599,0	-579,3
Position nette du Gouvernement	-81,2	-294,9	-472,2	-450,6
Créances sur les autres organismes publics	-63,9	-128,6	-126,8	-128,7
Crédits à l'économie	999,5	1 083,1	1 282,7	1 379,0
Crédits des banques en activités	936,7	1 020,4	1 220,0	1 315,9
Crédits des AIB	62,4	62,4	62,4	62,4
Crédits de la BEAC aux IFNB	0,4	0,3	0,4	0,7
Autres postes nets	-229,3	-267,6	-263,4	-269,6
Masse monétaire	1 638,6	1 887,9	2 149,8	2 299,7
Monnaie fiduciaire	258,6	355,2	430,6	447,4
Dépôts à vue	639,6	773,1	888,6	976,8
BEAC	20,7	17,6	9,3	3,9
Banques	618,9	755,5	879,3	972,9
Dépôts à terme	740,5	759,6	830,7	875,5
Allocations de DTS	18,3	17,2	17,8	126,5

Source : BEAC

II. 2. 1. Contrepartie de la masse monétaire

II. 2. 1. 1. Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets sont passés de 1 031,9 milliards à fin décembre 2006 à 1 896,1 milliards à fin décembre 2009, soit une hausse de 83,7 %. Leur évolution résulte notamment de bonnes recettes d'exportation et de la forte diminution des engagements vis-à-vis du FMI suite à l'atteinte du point d'achèvement. La position créditrice du Cameroun dans le Compte d'Opérations auprès du Trésor français s'est raffermie à fin décembre 2009 pour se hisser à 1 569,3 milliards, contre 1 398,2 milliards un an plus tôt, au détriment des avoirs en autres devises correspondant aux placements sur les marchés de capitaux internationaux. Ces placements, jugés risqués, ont été ramenés de 436 milliards au 30 juin 2008 à 160 milliards à fin juin 2009. Sur cette base, les avoirs extérieurs nets en Compte d'Opérations sont passés de 56,0 % à 83,0 % sur la même période.

II. 2. 1. 2. Crédit intérieur

De décembre 2007 à décembre 2008, le crédit intérieur a augmenté de 3,7 %, passant respectivement de 659,6 milliards à 683,8 milliards. Au 31 décembre 2009, l'encours du crédit intérieur s'est élevé à 799,7 milliards. Cette évolution s'explique pour l'essentiel par l'accroissement de 15,6 % des crédits à l'économie, par la bonne tenue de la trésorerie publique, malgré un environnement international moins favorable. La Position Nette du Gouvernement est passée de -472,2 milliards à fin décembre 2008 à -450,6 milliards au 31 décembre 2009.

L'encours des créances sur l'économie s'élève à fin 2008 à 1 282,7 milliards, en hausse de 18,4 % par rapport à décembre 2007. Au 31 décembre 2009 et par rapport à la même période de 2008, le crédit à l'économie augmente de 7,5 % avec un encours de 1 379 milliards en relation avec le financement des activités du secteur privé. La structure des crédits à l'économie demeure inchangée : 90,4 % des crédits sont destinés au secteur privé non financier, 8,3 % aux entreprises publiques non financières et 1,3 % aux institutions financières non bancaires. Il en est de même de la répartition des créances selon la durée : 61,1 % des crédits sont à court terme, 34,7 % à moyen terme et 4,2 % à long terme.

II. 2. 2. Masse monétaire

Au 31 décembre 2009, la masse monétaire atteint 2 299,7 milliards contre 1 638,6 milliards au 31 décembre 2006.

Le taux de couverture est l'indicateur de suivi de la défense de la parité du franc CFA. Il se mesure en rapportant les avoirs officiels bruts en devises de la BEAC nationale sur l'ensemble de ses engagements à vue. Le minimum statutaire exigé est de 20 %. Au premier semestre 2009, il s'est établi autour de 93,6 %. Au niveau sous régional, il est de 100,6 %.

II. 3. SITUATION COMPTABLE DU CAMEROUN

Tableau 17 : Situation comptable résumé de la BEAC au Cameroun (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007
ACTIF		
Disponibilité extérieur à vue	851,9	1 293,4
Billets Zone Franc	1,8	2,4
Correspondants	0,0	0,0
Trésor Français (Compte d'Opérations)	850,1	1 291,0
Autres créances et avoirs en devises convertibles	0,0	0,0
Encaisse Or	9,5	11,2
FMI	34,7	31,8
Souscription quote-part en devises	32,4	29,6
Avoirs en DTS	2,3	2,1
Créances sur les trésors nationaux	167,8	81,4
Avances en comptes courants	166,0	80,4
Avances sur effets moyen terme	0,0	0,0
Avances exceptionnelles	0,0	0,0
Crédits consolidés sur l'Etat	1,8	0,9
Créances sur les banques	0,4	0,3
Concours du Marché Monétaire	0,4	0,3
Appels d'Offres	0,4	0,3
Pensions et Autres	0,0	0,0
Avances à moyen terme	0,0	0,0
Valeurs immobilisées	2,0	3,4
Participations	0,0	0,0
Immeubles et Mobilier	2,0	3,4
Ecart de dévaluation	114,9	114,9
Comptes d'ordre et divers	7,7	7,2
Total	1 188,9	1 543,7
PASSIF		
Billets et monnaies en circulation	392,3	491,8
Trésor et comptes publics nationaux	281,4	373,2
Comptes courants	166,7	218,5
Compte de stabilisation des recettes budgétaires	0,0	0,0
Comptes de réserves pour générations future	0,0	0,0
Dépôts spéciaux	114,7	154,7
Comptes courants des banques	482,7	642,8
Banque et institutions étrangères	35,8	31,1
Banque et institutions étrangères de la zone d'émission	340,4	455,2
Dépôts spéciaux des banques de la zone d'émission	106,5	156,5
Autres comptes courants	0,7	2,8
FMI-Allocation DTS	18,8	17,2
Capital	0,0	0,0
Réserves	4,4	2,5
Provisions	0,0	0,0
Ecart de dévaluation	0,0	0,0
Comptes d'ordre et divers	8,6	13,4
Total	1 188,9	1 543,7

Source : BEAC

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU CAMEROUN

	31/12/2008	31/12/2009
ACTIF		
Disponibilités extérieures	1 451,4	1 562,1
Avoirs extérieurs	1 431,2	1 371,2
Billets étrangers	2,5	2,3
Correspondants Hors Zone d'émission	0,0	0,0
Trésor Français	1 428,7	1 368,9
Compte d'opérations	995,4	815,2
Compte Spécial de Nivellement	433,2	553,7
Autres Avoirs Extérieurs	20,3	190,9
Comptes Courants chez Correspondants Etrangers	0,2	157,6
Opérations sur le Marché Financier	20,0	33,4
Encaisse-Or	2,1	0,0
Fonds Monétaire International	32,7	141,0
Quotes-Parts en devises	30,5	30,0
Avoirs en DTS	2,2	111,0
Créances sur les Banques	0,4	0,7
Concours du Marché Monétaire : Guichet A	0,4	0,3
Appels d'Offres	0,4	0,3
Pensions et Autres	0,0	0,0
Avances à moyen terme irrévocable : Guichet B	0,0	0,4
Créances impayées	0,0	0,0
Créances sur les trésors nationaux	0,5	0,3
Avances en comptes courants	0,0	0,0
Avances exceptionnelles	0,0	0,0
Crédits à l'économie consolidés sur l'Etat	0,5	0,3
Contrepartie des allocations de DTS versées à l'Etat	0,0	0,0
Valeurs immobilisées	8,1	7,2
Immobilisations financières	1,7	1,8
Créances sur le Personnel	1,7	1,8
Créances sur les autres banques centrales	0,0	0,0
Titres de participations	0,0	0,0
Autres immobilisations financières	0,0	0,0
Immobilisations incorporelles	0,0	0,0
Immobilisations corporelles	6,4	5,4
Autres valeurs immobilisées	0,0	0,0
Débiteurs divers	5,1	4,7
Avances diverses au personnel	0,2	0,1
Autres débiteurs divers	0,1	0,1
Comptes de régulations - Actif	4,8	4,5
TOTAL DE L'ACTIF	1 500,2	1 716,0
PASSIF		
Billets et pièces en circulation	557,1	582,1
Trésors et comptables publics nationaux	463,1	449,2
Comptes courants	234,3	249,9
Fonds de stabilisation des recettes budgétaires	0,0	0,0
Fonds de réserves pour générations futures	0,0	0,0
Dépôts spéciaux	228,8	199,2
Banques et institutions financières	589,8	666,0
Banques et institutions financières étrangères	32,3	31,6
Banques et institutions financières de la zone d'émission	557,4	634,4
Comptes courants	209,6	259,8
Dépôts et placements sur marché monétaire	141,0	177,5
Comptes de réserves obligatoires	206,8	197,1
Autres comptes des établissements de crédit	0,0	0,0
Autres comptes courants	2,7	3,4
FMI : Allocation des DTS	17,8	126,5
Emprunts et dettes à long et moyen terme	0,0	0,0
Autres passifs	0,0	0,0
Provisions	0,0	0,0
Report à nouveau	0,0	0,0
Réserves	-112,5	-112,5
Capital et prime d'augmentation	0,0	0,0
Créditeurs divers	1,0	5,4
Transferts non dénoués	0,0	1,6
Comptes de régularisations – Passif	1,1	7,9
Compte de résultat	-19,8	-13,7
TOTAL DU PASSIF	1 500,2	1 716,0

Source : BEAC

Au cours de la période sous revue, la situation comptable de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale a été caractérisée :

- à l'actif par un accroissement des avoirs extérieurs et une diminution des créances sur les trésors nationaux ;
- au passif par une augmentation de la base monétaire, des comptes du Trésor et des comptes publics nationaux, des comptes des banques et des institutions financières, et par une baisse des réserves.

II. 3. 1. Actif

Les avoirs extérieurs des banques ont enregistré une hausse de 60,9 %. Ils se sont établis à 851,9 milliards en 2006, à 1 293,4 milliards en 2007, à 1 431,2 milliards en 2008 et à 1 371,2 milliards en 2009. Cette hausse est principalement due à un accroissement des réserves en compte d'opérations.

Les créances sur le Trésor ont considérablement diminué (-99,8 %), passant de 167,8 milliards en décembre 2006 à 0,3 milliards en décembre 2009, en relation avec une importante baisse des avances en comptes courants. Elles se sont respectivement élevées à 166 milliards, 80,4 milliards, 0,5 milliard et 0,3 milliard en fins d'exercices 2006, 2007, 2008 et 2009.

Les concours de la Banque Centrale aux banques ont connu une évolution en dents de scie. Elles se sont fixées à 0,4 milliard en décembre 2006, 0,3 milliard en décembre 2007, 0,4 milliard en décembre 2008 et 0,3 milliard en décembre 2009.

Les souscriptions aux quotes-parts en devises du FMI sont passées de 32,4 milliards en décembre 2006 à 29,6 milliards en décembre 2007, soit une chute de 8,6 %. Entre 2008 et 2009, elles ont baissé de 1,4 % se chiffrant à 30 milliards en fin d'exercice 2009 contre 30,5 milliards un an plus tôt. Les avoirs en droits de tirages de spéciaux ont par contre enregistré une forte progression avec un écart de 108,7 milliards entre 2006 et 2009.

Les valeurs immobilisées se sont élevées à 2 milliards en décembre 2006 et à 7,2 milliards en décembre 2009, soit un écart de 5,2 milliards due à une hausse des immobilisations corporelles.

II. 3. 2. Passif

Les billets et monnaies en circulation ont augmenté de 48,4 %, passant de 392,3 milliards en décembre 2006 à 582,1 milliards en

décembre 2009.

Les comptes du Trésor et des comptes publics nationaux se sont également accrus (+59,6 %). Ils se sont élevés à 281,4 milliards en fin d'exercice 2006 et à 449,2 milliards en fin d'exercice 2009. Cette augmentation est imputable principalement à la hausse des comptes courants (+50,0 %) et des dépôts spéciaux (+87,1 %).

Les comptes des banques et des institutions financières ont augmenté de 33,2 % entre fin décembre 2006 (482,7 milliards) et fin décembre 2007 (642,8 milliards). En décembre 2008, ils ont baissé de 53 milliards par rapport à l'année précédente, s'élevant ainsi à 589,8 milliards, mais ont augmenté en 2009 (+12,9 %).

Les allocations des droits de tirages spéciaux du FMI ont connu un accroissement de 107,7 milliards, passant de 18,8 milliards en décembre 2006 et à 126,5 milliards en décembre 2009.

Les réserves quant à elles, ont considérablement diminué. Elles se sont chiffrées à 4,4 milliards en décembre 2006, 2,5 milliards en décembre 2007 et -112,5 milliards en fin d'exercices 2008 et 2009.

II. 4. MARCHE MONETAIRE

II. 4. 1. Rappel des principes généraux

Depuis l'entrée en vigueur du marché monétaire le 1^{er} juillet 1994, les interventions de la Banque Centrale tiennent compte de l'objectif de refinancement de chaque pays membre, arrêté par les autorités monétaires à la faveur d'un exercice de programmation monétaire qui s'effectue annuellement. Les objectifs monétaire et de crédit, arrêtés à cette occasion pour l'année à venir sont révisables semestriellement.

L'objectif de refinancement est spécifique à chaque pays et désigne le potentiel de refinancement que l'Institut d'Emission est susceptible d'accorder à un Etat sans remettre en cause les grands équilibres macro-économiques. En principe, les avances de la BEAC au titre des guichets A et B cessent dès lors que leur montant cumulé atteint l'objectif de refinancement au-delà duquel les concours de l'Institut d'Emission prennent la forme des interventions ponctuelles d'une durée maximale de 48 heures.

II. 4. 2. Activités du marché monétaire

II. 4. 2. 1. Injection de liquidités

a) Evolution du guichet A

Les concours de la banque centrale aux établissements de crédit ont baissé entre décembre 2006 et décembre 2007, passant de 0,4 milliard à 0,3 milliard décembre 2007. Ils ont par la suite fortement augmenté en décembre 2008 et 2009. Ils se sont élevés à 3,9 milliards et 5,1 milliards

b) Evolution du guichet B

Au cours des mois de décembre 2006, 2007 et 2008, on n'a enregistré aucun concours de la BEAC aux établissements de crédit. Par contre, ces concours étaient 0,4 milliard en décembre 2009.

II. 4. 2. 2. Ponction de liquidités

Les ponctions de liquidités ont augmenté, passant de 3,6 milliards en décembre 2006 à 266,3 milliards en décembre 2007. Elles ont connu une évolution contraire en décembre 2008 (160,1 milliards) et décembre 2009 (154,8 milliards).

II. 4. 3. Activités du marché interbancaire

Tableau 18 : Evolution des opérations sur le marché interbancaire (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Opérations nationales	9,5	12,0	16,0	30,4
Opérations sous-régionales	30,2	3,8	62,0	175,8
Total transactions	39,7	15,8	78,0	206,2

Source : BEAC

Le montant global des opérations du marché interbancaire a connu une augmentation considérable en glissement annuel entre 2006 et 2009. Partant de 39,7 milliards en décembre 2006, il s'est situé à 206,2 milliards en décembre 2009. Cette évolution masque tout de même une chute très significative entre 2006 et 2007. Ce recul est entièrement imputable à une chute drastique de 87,4 % observée au niveau des opérations sous-régionales sur la même période. En revanche, les opérations nationales n'ont cessé d'augmenter depuis 2006.

II. 5. BANQUES ET ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE

II. 5. 1. Réseau bancaire

Au 31 décembre 2009, le système bancaire camerounais comptait 12 banques en activité :

- Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) ;
- Crédit Agricole Société Commerciale de Banque (CA SCB) ;
- Société Générale de Banques au Cameroun (SGBC) ;
- Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) ;
- Afriland First Bank (First Bank) ;
- Commercial Bank-Cameroun (CBC) ;
- Citibank Cameroon (CITI-C) ;
- Ecobank Cameroon (ECOBANK) ;
- Union Bank of Cameroon (UBC) ;
- National Financial Credit Bank (NFC-BANK) ;
- United Bank for Africa (UBA) ;
- Banque Atlantique Cameroun (BAC).

Le 20 décembre 1989, la National Financial Credit Company(NFCC) a reçu son agrément en qualité d'établissement financier. Suite à son ouverture aux opérations de banque en décembre 2006, cet établissement a adopté une nouvelle dénomination : National Financial Credit Bank (NFC-BANK).

Avec l'arrivée de la banque nigériane United Bank for Africa (UBA) en 2007, on comptabilisait 12 établissements bancaires. En septembre 2008, Amity Bank a été placé en position de restructuration. A l'issue d'un protocole d'accord signé avec la Banque Atlantique Cameroun (BAC), Amity Bank a cessé ses activités en 2009. La même année, la BAC était autorisée à exercer ses activités au Cameroun.

Tableau 19 : Nombre d'agences/guichets par banque

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
BICEC	26	26	27	28
CA SCB	15	15	16	16
SGBC	18	21	21	21
SCBC	2	2	2	2
First Bank	13	14	15	17
Amity Bank	10	10	10	-
CBC	9	9	10	10
Citibank	2	2	2	2
Ecobank	10	15	20	25
UBC	5	6	6	6
NFC-BANK	8	10	10	12
UBA	-	1	9	10
BAC	-	-	-	7

Total	118	131	148	156
--------------	------------	------------	------------	------------

Source : CNC

Le réseau bancaire était constitué de 156 agences et/ou guichets en 2009 contre 118 quatre ans plus tôt. La banque dont le réseau est le plus étendu était la BICEC avec 28 agences et/ou guichets en 2009. Elle était suivie par ECOBANK (25 agences et/ou guichets), la SGBC (21 agences et/ou guichets), Afriland First Bank (17 agences et/ou guichets), le Crédit Agricole SCB (16 agences et/ou guichets), la NFC-BANK (12 agences et/ou guichets), CBC (10 agences et/ou guichets), UBA (10 agences et/ou guichets) et BAC (7 agences et/ou guichets). Contrairement aux autres banques qui ont plusieurs représentations à travers le territoire, Standard Chartered Bank et Citibank ne comptaient que 2 agences et/ou guichets en décembre 2009.

Tableau 20 : Nombre d'agences/guichets par province

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Adamaoua	3	4	5	5
Nord	5	6	6	6
Extrême Nord	6	8	8	8
Centre	29	29	34	38
Sud	3	3	3	4
Est	2	2	2	2
Littoral	39	46	54	55
Nord-Ouest	7	7	8	9
Sud-Ouest	15	16	17	18
Ouest	9	10	11	11
Total	118	131	148	156

Source : CNC

S'agissant de la répartition par province, le littoral comptabilisait le plus grand nombre de représentations (39 en 2006 et 55 en 2009), ouvertes principalement dans la localité de Douala. La province du Centre suivait avec respectivement 29 et 38 agences et/ou guichets en 2006 et 2009 situés en grande partie dans la ville de Yaoundé.

Les provinces de l'Est, du Sud, de l'Adamaoua, du Nord et de l'extrême Nord ont été les moins couvertes par les établissements bancaires.

II. 5. 1. 1. Situation comptable

Tableau 21 : Situation comptable (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Dépôts de la clientèle	1 549,5	1 772,7	1 971,6	2 159,4
Crédits Bruts	1 005,1	1 081,9	1 318,4	1 428,6
Créances en souffrance	123,1	135,7	152,0	180,8
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	110,2	125,1	138,5	145,2
Crédits nets	894,9	956,8	1 179,9	1 283,5
Capitaux permanents	180,6	184,3	204,3	213,2
Valeurs immobilisées	183,5	182,0	176,0	199,8
Autres postes nets	20,6	24,1	18,6	25,7

Excédent/Déficit de Trésorerie	672,4	842,4	838,6	915,3
Total Bilan	1 750,8	1 981,1	2 194,5	2 398,4

Source : COBAC

La masse bilantielle s'est élevée à 2 398,4 milliards en décembre 2009, contre 1 750,8 milliards en décembre 2006, soit une augmentation de 37,0 %.

Les dépôts collectés se sont accrus de 39,4 % entre fin décembre 2006 et fin décembre 2009, s'établissant à 1 549,5 milliards en décembre 2006, 1 772,7 milliards en décembre 2007, 1 971,6 milliards en décembre 2008 et 2 159,4 milliards en décembre 2009.

Les crédits bruts ont également augmenté. Ils se sont fixés à 1 005,1 milliards en décembre 2006 et à 1 081,9 milliards en décembre 2007, ce qui représente une variation annuelle de 7,6 %. De décembre 2008 à décembre 2009, ils sont passés de 1 318,4 milliards à 1 428,6 milliards, soit une hausse de 8,4 %. Au cours de cette période, on a aussi noté un accroissement de 31,8 % des provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle, qui s'élèvent à 145,2 milliards en décembre 2009 contre 110,2 milliards en décembre 2006 et. Les crédits nets se sont respectivement élevés à 894,9 milliards, 956,8 milliards, 1 179,9 milliards et à 1 283,5 milliards en fin décembre 2006, 2007, 2008 et 2009.

On a relevé une hausse des créances en souffrance, qui sont passées à 180,8 milliards en décembre 2009 contre 123,1 milliards quatre ans plus tôt. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est amélioré entre décembre 2006 et décembre 2007, passant de 89,5 % à 92,2 %. Par contre, on a observé un repli de ce taux entre décembre 2008 et décembre 2009, passant ainsi de 91,1 % à 80,3%.

La couverture des crédits par les dépôts était en hausse entre décembre 2006 et 2007, passant de 173,1% en 2006 à 185,3 % en 2007. Mais elle a diminué entre décembre 2008 (167,1 %) et décembre 2009 (168,2 %).

Les fins d'exercices 2006 et 2009 ont été marquées par une forte hausse de l'excédent de trésorerie, qui a atteint des montants de 672,4 milliards en 2006 et 915,3 milliards en 2009, soit une augmentation de 36,1 %.

II. 5. 1. 2. Activités des banques

II. 5. 1. 2. 1. Ressources

Tableau 22 : Dépôts par type de comptes (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Comptes à vue	1 112,5	1 308,7	1 507,9	1 641,4
Comptes à terme	136,1	159,2	175,5	222,7
Comptes de dépôts à régime spécial	208,3	187,7	185,8	183,8
Autres comptes	86,1	110,6	95,9	105,4
Dettes rattachées	6,6	6,6	6,6	6,3
Total	1 549,5	1 772,7	1 971,6	2 159,4

Source : COBAC

Au cours de la période sous revue, les ressources collectées auprès de la clientèle des banques se sont chiffrées à 1 549,5 milliards à fin 2006, 1 772,7 milliards à fin 2007, 1 971,6 milliards à fin 2008 et 2 159,4 milliards à fin 2009. Cette augmentation est en grande partie imputable à une hausse des comptes à vue, qui se sont accrus de 528,9 milliards entre décembre 2006 et décembre 2009.

Les comptes à terme et les autres comptes ont enregistré des augmentations de 63,6 % et de 22,4 %, ce qui n'a pas été le cas pour les comptes de dépôts à régime spécial et des dettes rattachées qui ont chuté de 11,8 % et de 4,5 %.

Tableau 23 : Dépôts par type de déposants (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Dépôts publics	172,3	239,9	251,8	310,6
Dépôts des entreprises publiques	72,9	90,7	122,7	139,4
Dépôts privés	1 174,0	1 273,0	1 438,0	1 541,0
Dépôts des non résidents	37,6	52,0	55,6	56,8
Dépôts non ventilés	92,7	117,1	102,4	111,6
Total	1 549,5	1 772,7	1 971,6	2 159,4

Source : COBAC

De décembre 2006 à décembre 2009, la répartition des dépôts par type de déposants a révélé un accroissement de toutes ses composantes.

Les dépôts des administrations publiques ont progressé de 80,3 %, partant de 172,3 milliards en décembre 2006, pour monter à 239,8 milliards en décembre 2007, 251,8 milliards en décembre 2008 et 310,6 milliards en décembre 2009.

Les ressources déposées par les entreprises publiques ont aussi quasiment doublé, passant de 72,9 milliards en décembre 2006, à 139,4 milliards en décembre 2009.

Les comptes des dépôts privés ont pour leur part, enregistré une augmentation, et constituent 71,3 % du total de dépôts en fin d'exercice 2009. Ils se sont soldés à 1 174 milliards, 1 273 milliards, 1 438 milliards et 1 541 milliards respectivement en décembre 2006, 2007, 2008 et 2009.

Les dépôts des non résidents ont été de 56,8 milliards en décembre 2006, contre 37,6 milliards quatre ans plus tôt.

Les dépôts non ventilés se sont accrus de 26,3 % entre décembre 2006 et décembre 2007. En décembre 2008, ils ont baissé de 12,5 % par rapport à l'année précédente. Ils ont ensuite augmenté de 9 % en décembre 2009.

II. 5. 1. 2. 2. Crédits

Tableau 24 : Crédits bruts par type de bénéficiaires (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Crédits à l'Etat	15,3	9,4	3,7	1,5
Crédits aux entreprises publiques	71,4	86,0	114,3	117,2
Crédit au secteur privé	843,8	877,4	1 054,6	1 147,8
Crédits aux non résidents	54,2	67,6	102,7	115,7
Encours financier des opérations de crédit-bail	11,7	20,3	28,6	32,4
Autres créances	8,7	21,1	14,5	14,0
Total	1 005,1	1 081,9	1 318,4	1 428,7

Source : COBAC

Au cours de la période sous revue, les crédits accordés à la clientèle ont augmenté de 42,1 %, s'établissant à 1 428,7 milliards en décembre 2009 contre 1 005,1 milliards en décembre 2006.

Les crédits à l'Etat ont par contre enregistré une diminution importante de 90,2 %. Ils sont passés de 15,3 milliards en 2006 à 1,5 milliards en décembre 2009.

D'un autre côté, les montants des crédits accordés aux entreprises publiques ont été de 71,4 milliards en décembre 2006, 86 milliards en décembre 2007, 114,3 milliards en décembre 2008 et 117,2 milliards en décembre 2009.

Mais, le secteur privé a été le plus grand bénéficiaire de crédits. Il représentait à lui seul 80,3 % de la somme des crédits distribués en fin 2009. Ces crédits se sont élevés à 843,8 milliards en décembre 2006, 877,4 milliards en décembre 2007, 1 054,6 milliards en décembre 2008 et 1 147,8 milliards en décembre 2009.

Les crédits accordés aux non résidents, les encours financiers des opérations de crédit-bail et les autres créances ont augmenté respectivement de 213,5 %, 277,0 % et 161,0 %.

II. 5. 1. 2. 3. Opérations de trésorerie

Tableau 25 : Evolution des opérations de trésorerie (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Actifs				
Caisse	95,9	87,4	107,5	112,3
Opérations à vue	458,5	373,6	378,7	441,5
Opérations au jour le jour et à terme	197,4	494,6	447,0	493,4
Titres de placement et de transaction	21,4	20,2	23,8	8,2
Créances en souffrance nettes	8,0	5,6	6,1	6,1
Créances rattachées	2,3	2,6	3,3	0,7
Emplois de trésorerie	783,5	984,1	966,5	1 062,2
Passifs				
Opérations à vue	68,4	96,0	76,8	98,4
Opérations au jour le jour et à terme	42,3	45,1	50,6	45,3
Dettes rattachées	0,5	0,6	0,5	3,1
Ressources de trésorerie	111,2	141,7	127,9	146,9
Excédent/Déficit de trésorerie	672,4	842,4	838,6	915,3

Source : COBAC

Au cours de la période sous revue, les ressources de trésorerie ont augmenté de 32,4 %, passant de 111,2 milliards en 2006 à 146,9 milliards en 2009.

Les emplois de trésorerie sont passés respectivement de 783,5 milliards, 984,1 milliards, 966,5 milliards et 1 062,2 milliards en décembre 2006, 2007, 2008 et 2009.

II. 5. 1. 3. Normes prudentielles

Tableau 26 : Evolution du nombre de banques respectant les normes prudentielles

	31/12/2006	31/12/2007	21/12/2008	31/12/2009
Capital minimum	9	9	11	10
Couverture des risques	7	8	10	9
Plafond global des risques	8	8	10	10
Plafond individuel des risques	4	5	6	10
Couverture des immobilisations	6	7	10	8
Ratio de liquidité	11	11	12	12
Coefficient de transformation	8	9	11	8
Engagements sur les apparentés	9	8	11	9
Adéquation des fonds propres	4	5	8	9

Source : COBAC

Au cours de la période sous revue, l'analyse des normes prudentielles a été faite sur 12 banques.

Il ressort de cette analyse que :

- les dispositions relatives à la représentation du capital minimum ont été respectées par 10 banques en décembre 2009 ;
- concernant la solvabilité, 9 banques en 2009 contre 7 en 2006 ont obtenu un ratio de couverture des risques pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum requis de 8% ;
- s'agissant des normes de division des risques, 10 banques ont respecté la limite globale et la limite individuelle en fin d'exercice 2009 tandis qu'elles étaient au nombre de 8 et de 4 pour les mêmes limites en 2006;
- en matière de couverture des immobilisations par les ressources permanentes, 8 banques en 2009 ont réalisé un ratio supérieur ou égal au minimum de 100 %, contre 6 en 2006 ;
- en ce qui concerne le ratio de liquidité, les disponibilités à vue ou à moins d'un mois ont été supérieures ou égales au minimum réglementaire de 100 % des exigibilités de même terme pour toutes les 12 banques en décembre 2009 ;
- le minimum réglementaire de 50 % du coefficient de transformation à long terme a, quant à lui, été respecté par 8 banques en décembre 2006, 9 en décembre 2007, 11 en décembre 2008 et 8 en décembre 2009 ;
- Enfin, de décembre 2006 à décembre 2007, le nombre de banques qui ont maintenu leur somme des engagements sur les actionnaires, administrateurs et dirigeants ainsi que sur le personnel en dessous de 15 % des fonds propres nets est passé de 9 à 8 ; en décembre 2008 et décembre 2009, on en comptait 11 et 9.

II. 5. 2. Réseau des établissements de microfinance

II. 5. 2. 1. Opérateurs du marché

Le nombre d'établissements de microfinance agréés est passé de 453 au 31 décembre 2006 à 460 au 31 décembre 2008, inégalement répartie sur le territoire national avec 52 % d'établissements implantés en zone urbaine contre 48 % en zone rurale. Cette légère progression est due à la mise en place d'un nouveau cadre réglementaire qui a permis une régulation de

l'activité de la Microfinance. Depuis l'année 2000, une campagne d'assainissement a été lancée par la COBAC et l'Autorité Monétaire, et a conduit en 2005 à la fermeture de 205 établissements de microfinance exerçant en illégalité.

Le Cameroun concentre néanmoins l'essentiel de l'activité de la microfinance de la zone CEMAC. Il représente 66 % du nombre d'établissements de microfinance, 65 % du nombre total des guichets, 70 % du total des clients/membres, 68 % de l'encours des dépôts et 78 % de l'encours des crédits.

Tableau 27 : Evolution du nombre d'établissements de microfinance

	31/12/2006	30/09/2007	31/12/2008
EMF 1 ^{ère} catégorie	418	420	420
EMF 2 ^{ème} catégorie	35	38	38
EMF 3 ^{ème} catégorie	0	2	2
Total	453	460	460

Source : COBAC

Plus de 90 % des établissements de microfinance appartiennent à la première catégorie. On comptait 418 établissements de microfinance de première catégorie 2006 et 420 en 2008. Le nombre d'établissements de microfinance de deuxième catégorie est passé de 35 en fin d'exercice 2006 à 38 en fin d'exercice 2008. En ce qui concerne les établissements de microfinance de troisième catégorie, on en comptabilisait 2 en 2008, tandis qu'en 2006, il n'en existait aucune.

On a relevé une diminution des guichets des établissements de microfinance. On a recensé 1 052 guichets en décembre 2006 et 983 en décembre 2008. La clientèle totale répertoriée a par contre augmenté, passant de 849 030 en 2006 à 1 073 621 en 2008. Ce secteur emploie 6000 salariés dont 732 cadres.

On dénombre 254 établissements de microfinance ayant adhéré à des réseaux.

Ces principaux réseaux sont :

- Cameroon Cooperative Credit Union League (CamCCUL), avec 177 établissements de microfinance affiliés et 252 629 membres, est le réseau le plus important du Cameroun ;
- les Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées (CVECA), composées de deux réseaux : l'Association des Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées du Centre (ACCC), et l'Union des Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées du Grand

Nord (UCCGN). Elles comptabilisent un total de 41 établissements de microfinance et 116 658 membres.

- Les Caisses Mutuelles d'Épargne et de Crédit (CMEC) qui dénombrent 36 établissements de microfinance affiliés et 95 353 membres, et sont un regroupement de trois réseaux : l'Union des Sociétés Coopératives d'Épargne et de Crédit Binum du Cameroun (CMEC Ouest), la Network of Noweforch Savings and Loans Cooperative Societies of North West (CMEC Nord-Ouest) et les Caisses Mutuelles d'Épargne et de Crédits du Grand Nord (CMEC Grand Nord).

Parmi les établissements de microfinance indépendants, on peut citer :

- Compagnie Financière de l'Estuaire (COFINEST) ;
- Crédit Communautaire d'Afrique (CCA) ;
- First Trust ;
- Community Credit Company (CCC Plc);
- Coopérative Mutuelle d'Épargne et de Crédit d'Investissement (COMECI);
- ACEP Cameroun.

II. 5. 2. 2. Capitaux propres

Les capitaux propres des établissements de crédits ont baissé. Ils sont passés respectivement de 20,1 milliards à 14 milliards en fin décembre 2007 et 2008. Ce repli est imputable à dégradation de la situation financière de certains établissements de microfinance. En effet, en 2008, on relevé pour quatre établissement de microfinance, des fonds propres négatifs d'un montant de 13,4 milliards.

Le capital social libéré total libéré par les établissements de microfinance du Cameroun se chiffrait à 20 milliards au 31 décembre 2006, à 25,3 milliards au 31 décembre 2007 et à 22,2 milliards au 31 décembre 2008. Une quarantaine dispose d'un montant de capital social supérieur à 100 millions.

L'établissement de microfinance le mieux capitalisé est CamCCUL avec un capital libéré de 4,8 milliards en fin d'exercice 2008, suivi par COFINEST (1,1 milliards) et CCA (1,1 milliards).

II. 5. 2. 3. Dépôts et crédits

Les dépôts collectés par les établissements de microfinance se sont accrus de 60 % durant la période sous revue. De 162,4 milliards en fin de session 2006, ils sont passés à 258,2 milliards au 31 décembre 2008.

Les établissements de microfinance les plus importants en matière de dépôts sont :

- CamCCUL (75 milliards au 31 décembre 2008) ;
- Crédit Communautaire d'Afrique (33,2 milliards au 31 décembre 2008) ;
- COFINEST (18 milliards au 31 décembre 2008) ;
- First Trust (14,5 milliards au 31 décembre 2008).

Les crédits octroyés par les établissements de microfinance se sont fixés respectivement à 104,2 milliards, 117,2 milliards et 138,5 milliards en fins d'exercices 2006, 2007 et 2008 soit une hausse de 32,9 %.

Parmi les établissements de microfinance ayant accordé le plus de crédits on peut citer :

- CamCCUL (44,8 milliards au 31 décembre 2008) ;
- Crédit Communautaire d'Afrique (13 milliards au 31 décembre 2008) ;
- ACEP Cameroun (7,8 milliards au 31 décembre 2008).

II. 5. 2. 4. Conditions de taux

Dans le secteur de la microfinance, les conditions de taux sont libres. En 2008, le taux d'intérêt débiteur moyen appliqué par les établissements de microfinance s'est situé à 21 % et a varié entre 6 % et 63 % par an. En ce qui concerne le taux d'intérêt créditeur, il s'est fixé en moyenne autour de 4 %, pour une variation annuelle allant de 1 % à 22 %.

II. 5. 3. Relation entre le secteur bancaire et le secteur de la microfinance

Certains groupes bancaires manifestent un grand intérêt à prospecter ou à se positionner sur le marché de la microfinance.

Le groupe Afriland First Bank a apporté son soutien et son concours financier à certains établissements dits « Mutuelle Communautaire de Croissance, MC2 ». La Société Générale de Banques au Cameroun (SGBC),

la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) ont pris des participations pour le moment minoritaire dans des établissements de microfinance de la CEMAC.

II. 6. ASSURANCES

II. 6. 1. Opérateurs du marché

De 2006 à 2009, le nombre de sociétés d'assurance installées au Cameroun est passé de 24 à 25.

En fin d'exercice 2009, on comptabilise 18 compagnies d'assurance dommages :

- 1) ACTIVA ASSURANCES ;
- 2) Assurances Générale du Cameroun (AGC) ;
- 3) Allianz Cameroun Assurances ;
- 4) ALPHA ASSURANCES;;
- 5) AREA ;
- 6) AXA ASSURANCES ;
- 7) BENEFICIAL GENERAL ;
- 8) CAMINSUR S.A ;
- 9) CHANAS ASSURANCES ;
- 10) Colina LA CITOYENNE ;
- 11) Compagnie Professionnelle d'Assurances (CPA) ;
- 12) GMC ASSURANCES ;
- 13) NSIA CAMEROUN ;
- 14) PRO ASSUR ;
- 15) SAAR ASSURANCES ;
- 16) SAMARITAN ;
- 17) SAMIRIS ASSURANCES ;
- 18) ZENITHE ;

et 7 compagnies évoluant dans le domaine de l'assurance vie :

- 1) ACTIVA VIE ;
- 2) Allianz Vie;
- 3) BENEFICIAL LIFE INSURANCE;
- 4) Colina ALL LIFE ;
- 5) PRO ASSUR VIE ;
- 6) SAAR VIE ;
- 7) UACAM VIE.

Les emplois directs générés dans ce secteur ont augmenté. Ils se sont chiffrés à 1 384 (dont 359 cadres, 582 agents de maîtrise et 443 employés) en fin d'exercice 2009 contre 984 (dont 301 cadres et 379 agents de maîtrise) quatre ans plus tôt.

II. 6. 2. Statistiques du marché

Tableau 28: Chiffre d'affaires des sociétés d'assurance dommage (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Accidents Corps. et maladie	17,9	19,8	20,0	21,3
Resp. civile auto	17,3	23,6	23,4	23,8
Autres risques auto	5,1	5,8	7,7	8,4
Inc. et autres dom. aux biens	10,7	10,5	10,4	11,9
Respons. civile générale	2,7	2,9	3,4	3,6
Transports aériens	6,3	4,8	4,3	1,6
Transports maritimes	10,9	10,7	10,3	11,0
Autres transports	3,2	3,6	2,7	2,9
Autres risques directs dom.	2,3	2,8	2,4	2,6
Crédits et cautions	-	-	0,1	0,0
Total	76,4	84,6	84,6	87,3
Acceptations	1,2	2,4	2,9	2,3
Acceptations+Total	77,6	87,1	87,5	89,6

Source : ASAC

En se chiffrant à 89,6 milliards en décembre 2009 contre 77,6 milliards en décembre 2006, les émissions en assurance dommage ont enregistré une hausse de 15,5 %.

La branche accidents corporels et maladie a produit des chiffres d'affaires de 17,9 milliards, 19,8 milliards, 20 milliards et 21,3 milliards respectivement en fin d'exercices 2006, 2007, 2008 et 2009, soit une augmentation annuelle de 10,6 % entre 2006 et 2007 et de 6,5 % entre 2008 et 2009.

La branche automobile a contribué au chiffre d'affaires à hauteur de 22,4 milliards en décembre 2006 et de 32,2 milliards en décembre 2009. En termes de part de marché, c'est ce secteur qui occupe la première place (31,4 % en 2006 et 35,9 % en 2009).

La branche responsabilité civile générale a connu une augmentation de 33,3 % au cours de la période sous revue, avec un chiffre d'affaires de 2,7 milliards en 2006 et 3,6 milliards en 2009.

En ce qui concerne le secteur des transports, son chiffre d'affaires s'est établi à 20,4 milliards en décembre 2006, 19,1 milliards en décembre 2007, 17,3 milliards en décembre 2008 et 15,5 milliards en décembre 2009. Le repli de 4,9 milliards entre 2006 et 2009 résulte principalement d'une diminution de 74,6 % de la sous-branche des transports aériens (6,3 milliards en 2006 et 1,6 milliards en 2009) et des transports maritimes (10,9 milliards en 2006 et 10,7 milliards en 2009). En fin d'exercice 2009, les trois sous-branches des transports aériens, maritimes et des autres transports détenaient respectivement 1,8 %, 12,3 % et 3,2 % de parts de marché.

Le chiffre d'affaires de la branche « autres risques et divers dommages » est passé de 2,3 milliards en décembre 2006 à 2,6 milliards en décembre 2009, soit un taux de croissance de 13,0 %.

Tableau 29 : Chiffre d'affaires des sociétés d'assurance vie (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Grandes branches	4,8	5,7	6,9	8,5
Collectives	3,9	4,4	4,9	6,8
Complémentaires	1,3	0,4	0,4	0,4
Autres risques	0,0	0,0	0,0	0,0
Capitalisation	8,3	11,8	13,1	12,5
Total	18,3	22,3	25,3	28,2
Acceptations	0,2	0,2	0,4	0,3
Acceptations+Total	18,6	22,5	25,6	28,5

Source :ASAC

Le chiffre d'affaires des compagnies d'assurance vie s'est accru de 53,2 %, passant successivement de 18,6 milliards en décembre 2006, à 22,5 milliards en décembre 2007, 25,6 milliards en décembre 2008 et 28,5 milliards en décembre 2009.

Les grandes branches, les collectives et la capitalisation ont augmenté respectivement de 77,1 %, 74,4 % et 50,6 %. En revanche, le chiffre d'affaires des complémentaires a fortement chuté entre 2006 et 2009 (soit une variation de 69,2 %).

Tableau 30 : Produits financiers des sociétés d'assurance dommage (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Accidents corps. et maladie	0,4	0,2	0,4	0,9
Resp. civile auto	2,9	1,8	2,9	3,0
Autres risques auto	0,2	0,1	0,3	0,2
Inc. et autres dom. aux biens	0,5	0,3	0,7	0,7
Respons. civile générale	0,4	0,4	0,6	0,5
Transports aériens	0,1	0,1	0,0	0,0
Transports maritimes	0,4	0,3	0,3	0,4
Autres transports	0,1	0,0	0,0	0,1
Autres risques directs dom.	0,1	0,1	0,1	0,2
Crédits et cautions	-	-	1,4	0,0
Total	5,2	3,2	5,3	6,0
Acceptations	0,0	0,0	0,0	0,2
Acceptations+Total	5,2	3,2	5,3	6,2

Source : ASAC

Les produits financiers des sociétés d'assurance dommage ont augmenté de 19,2 %, passant ainsi de 5,2 milliards en décembre 2006 à 6,2 milliards en décembre 2009. Toutefois, en décembre 2007, ils étaient en baisse de 38,5 % par rapport à l'année 2006, mais se sont accrus de 65,6 % en décembre 2008.

En fin 2009, leur performance a représenté une valeur relative de 6,9 % par rapport au chiffre d'affaires.

Tableau 31 : Produits financiers des sociétés d'assurance vie (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Grandes branches	1,1	0,8	0,6	0,9
Collectives	0,4	0,3	0,3	0,6
Complémentaires	0,2	0,0	0,0	0,0
Autres risques	0,0	0,0	0,0	0,0
Capitalisation	1,6	2,2	2,4	2,5
Total	3,4	3,3	3,3	4,0
Acceptations	0,0	0,0	0,0	0,0
Acceptations+Total	3,4	3,3	3,3	4,0

Source : ASAC

Dans les sociétés d'assurance vie, les produits financiers se sont situés successivement à 3,4 milliards en décembre 2006, 3,3 milliards en décembre 2007 et en décembre 2008 et 4 milliards en décembre 2009. Ils représentaient 13,9 % du chiffre d'affaires global du secteur.

Tableau 32 : Commissions, frais généraux et frais d'acquisition des sociétés d'assurance dommage (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Commissions	9,1	9,2	10,4	11,5
Frais généraux	19,0	22,2	25,2	26,7
Frais d'acquisition	28,1	31,4	35,6	38,2

Source : ASAC

Les commissions versées par les sociétés d'assurance dommage ont évolué en augmentation progressive et modérée au cours des quatre années. Elles se sont établies successivement à 9,1 milliards en décembre 2006, 9,2 milliards en décembre 2007, 10,4 milliards en décembre 2008 et 11,5 milliards en décembre 2009.

S'agissant des frais généraux, ils ont augmenté de 40,5 %, passant de 19 milliards à 26,7 milliards à fin 2006 et 2009.

Les frais d'acquisition se sont établis respectivement à 28,1 milliards, 31,4 milliards, 35,6 milliards et 38,2 milliards à fin 2006, 2007, 2008 et 2009.

Tableau 33 : Commissions, frais généraux et frais d'acquisition des sociétés d'assurance vie (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Commissions	1,4	1,4	1,8	2,2
Frais généraux	4,1	5,7	5,3	5,7
Frais d'acquisition	5,5	7,1	7,1	7,9

Source : ASAC

En ce qui concerne les sociétés d'assurance vie, les commissions, frais généraux et frais d'acquisition ont respectivement progressé de 57,1 %, 39,0 % et de 43,6 % au cours de la période sous revue.

Tableau 34 : Sinistres des sociétés d'assurance dommage (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Sinistres réglés	27,1	28,8	29,2	31,9
Taux de liquidation des sinistres	40,6 %	41,1 %	42,3 %	42,3 %
Charges de sinistre	28,5	28,7	30,8	37,1
Taux de sinistralité	38,0 %	35,7 %	38,3 %	42,3 %

Source :ASAC

Les sinistres réglés par les sociétés d'assurance dommage ont enregistré une augmentation de 17,7 % sur l'ensemble de la période. Se situant à 27,1 milliards en décembre 2006, ils ont connu des augmentations progressives de 2,6 %, 5 % et 9,3 % en 2007, 2008 et 2009. Le taux de liquidation de sinistre s'est également inscrit sur cette tendance haussière, passant ainsi de 40,6 % en décembre 2006 à 42,3 % en décembre 2009.

Les charges de sinistre ont enregistré une augmentation de 30,2 % en glissement annuel entre 2006 et 2009. Le taux de sinistralité pour sa part s'est situé en moyenne à 38,6 % sur la période, avec cependant un léger fléchissement de 2,3 points entre 2006 et 2007.

Tableau 35 : Sinistres des sociétés d'assurance vie (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Sinistres réglés	8,7	10,7	10,2	12,6
Taux de liquidation des sinistres	17,0 %	17,0 %	14,1 %	14,1 %
Charges de sinistre	15,0	14,1	19,4	22,9
Taux de sinistralité	80,6 %	75,7 %	86,3 %	80,2 %

Source :ASAC

Pour les sociétés d'assurance vie, les sinistres réglés ont augmenté de 45 % entre 2006 et 2009. Partant de 8,7 milliards en décembre 2006, ils se sont situés à hauteur de 12,6 milliards en décembre 2009.

Contrairement à la tendance observée au niveau des sociétés d'assurance dommages, le taux de liquidation de sinistre s'est légèrement dégradé, passant de 17,0 % en décembre 2006 à 14,1 % en décembre 2009.

D'un autre côté, les charges de sinistre ont globalement évolué suivant une tendance croissante sur l'ensemble de la période. Le taux de sinistralité s'est situé autour d'une moyenne de 80,7 %.

Tableau 36 : Réassurance des sociétés d'assurance dommage (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Primes acquises aux réassureurs	29,4	26,0	27,6	25,0
Part des réassureurs dans les charges	14,4	11,2	11,9	15,2
Solde de réassurance	-15,0	-14,8	-15,7	-9,8

Source :ASAC

Les primes acquises aux réassureurs dommages ont évolué en dents de scie autour d'une moyenne de 27 milliards au cours de la période. Il en

est de même du solde de réassurance dont la moyenne sur l'ensemble des quatre années sous revue est de -14 milliards. La part des réassureurs dans les charges a quant à elle connu des augmentations successives mais modérées au cours des deux dernières années, après une légère baisse de 1,3 % en 2007.

Tableau 37 : Réassurance des sociétés d'assurance vie (en milliards de F CFA)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Primes acquises aux réassureurs	0,8	1,1	1,2	1,5
Part des réassureurs dans les charges	1,2	1,6	1,0	1,9
Solde de réassurance	0,4	0,5	-0,2	0,4

Source : ASAC

Contrairement aux sociétés d'assurance dommages, les primes acquises aux réassureurs vie ont évolué en augmentations régulières au cours de la période. La part des réassureurs dans les charges a oscillé autour d'une moyenne de 1,4 milliards sur l'ensemble des quatre années. Le solde de réassurance est demeuré positif pour la plupart des exercices, à l'exception de 2008 (-0,2 milliard).

TROISIEME PARTIE :
ACTIVITES DU CONSEIL NATIONAL DU
CREDIT

III.1. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CNC

Dans le cadre de ses activités, le CNC a mené plusieurs enquêtes et études. Il a achevé l'étude sur la création d'une banque agricole camerounaise dénommée Agricultural Bank of Cameroon S.A., en abrégé « AGRIBANK », dont la mission est de financer les activités et les investissements liés à la production, la transformation, la commercialisation et l'exportation dans le secteur agropastoral et halieutique au Cameroun. A ce jour, l'étude de faisabilité a été validée et transmise au Ministre des Finances pour saisine du Gouvernement.

Le Conseil s'est intéressé au problème du financement de l'économie auquel est confronté le Cameroun comme beaucoup de pays africains. En effet, depuis la crise des années 80, le financement des investissements reste préoccupant. Dans l'objectif d'apporter une solution au problème, et sur instruction du Ministre des Finances, le CNC a mené une étude sur la création d'une Banque Nationale de Développement au Cameroun. Cette banque pourrait être une institution de mobilisation et d'allocation de ressources, de garantie, d'encadrement et d'accompagnement des opérateurs économiques. Après avoir intégré les observations recueillies auprès de ses différents membres, les termes de référence définitifs ont été adoptés. Pour la réalisation de ladite étude, le Conseil a décidé de faire appel à un cabinet de consultant. A cet effet, un appel d'offres a été lancé en 2009.

Par ailleurs, une enquête sur la tarification des services bancaires a été diligentée par le Secrétaire Général du CNC auprès des banques. La mission avait pour objet d'évaluer l'ensemble de la problématique de la tarification des services bancaires au Cameroun et de collecter auprès des corporations, syndicats, associations et chambres consulaires, les réponses au questionnaire sur l'indice de perception de l'activité bancaire par les opérateurs économiques membres desdites organisations.

Au terme de cette enquête, le CNC a élaboré plusieurs textes réglementaires dont ceux portant sur le service bancaire minimum, la publication des conditions de banque, le Taux Effectif Global (TEG) et le Taux d'Usure.

Concernant le texte instituant un service bancaire minimum garanti, il s'agit d'un paquet minimum de services gratuits que les banques devront assurer à toute leur clientèle. Le bien-fondé de cette démarche s'explique par le fait que le vide juridique né de la libéralisation des conditions de banque a permis l'instauration par les banques d'une tarification sévère des opérations de leur clientèle, notamment celle des particuliers. On

constate en effet que les banques continuent à se rémunérer en grande partie par des prélèvements sur les comptes des déposants et sur la facturation des services à très faible valeur ajoutée dans l'économie, reposant essentiellement sur la consommation, ce qui est contraire à la volonté de l'Autorité Monétaire d'encourager l'instauration d'une véritable intermédiation financière au Cameroun et d'accroître la bancarisation de l'économie. De plus, une grande opacité règne encore en matière de conditions de banque et les clients n'ont pas la possibilité d'être informés au préalable des prix que leur appliquent leurs banques, et même a posteriori, de recours pour pouvoir contester ces prix lorsqu'ils les jugent excessifs.

Afin de promouvoir une meilleure information de la clientèle et de permettre ainsi d'effectuer une bonne comparaison des tarifs proposés par les différents établissements bancaires, le Conseil a rédigé un projet de décision portant publication des conditions de banque. Il a été transmis au Ministre des Finances pour signature.

Les travaux du CNC ont aussi portés sur le coût des crédits. En effet, la suppression du Taux Débiteur Maximum (TDM) par la BEAC a conduit les banques à instaurer différents taux de base et taux effectifs annuels dont les modalités de calcul sont peu connues des usagers. Les disparités de ces méthodes étant souvent difficiles à saisir, il était nécessaire d'instaurer un mode unique de calcul incluant toutes les composantes du coût du crédit, à l'exclusion de certains éléments clairement identifiés. Ainsi, le CNC a rédigé un avant-projet de texte instituant un Taux Effectif Global (TEG), qui contrairement au taux nominal pratiqué par les établissements de crédit, tient compte de tous les frais connexes, que ce soit les frais de dossier ou d'assurance, et permet de comparer les offres de prêts. L'avant-projet prévoit l'obligation pour les établissements prêteurs d'indiquer leur TEG sur chaque offre de crédit, ce qui permet de promouvoir l'image des établissements et le fonctionnement d'un marché de crédit concurrentiel. Cependant, la mise en application du TEG au Cameroun a été reportée, en attente de l'élaboration du texte réglementaire commun à tous les états membres de la CEMAC, sur la demande du Gouverneur de la BEAC.

Le CNC a également rédigé un avant-projet de texte instituant le taux d'usure. C'est un taux maximal effectif qui s'applique aux opérations de prêts, à savoir l'usure. Cet avant-projet dans sa section I complète les dispositions de l'article 325 du Code Pénal réprimant l'usure et en sa section II donne une définition du taux d'intérêt légal et complète les dispositions de l'article 1907 du Code Civil relatives à l'intérêt légal.

En ce qui concerne les établissements de microfinance, leur développement dans les Etats membres de la CEMAC a incité les autorités de la sous-région à créer un cadre juridique spécifique pour les activités de ces institutions de micro-crédit, défini par le Règlement n° 01/02/UMAC/CEMAC du 13 avril 2002. En ses articles 21 et 40, ce règlement stipule que les établissements de microfinance sont immatriculés au Conseil National du Crédit et que l'ouverture de leurs agences et guichets, notamment pour ceux de deuxième catégorie est soumise à l'autorisation préalable de l'Autorité Monétaire après avis du CNC. Afin de permettre l'application effective de ces dispositions, il a ainsi été élaboré un projet de Décision à caractère général qui se veut être le texte d'application de ces articles. Il a également été transmis au Ministre des Finances pour signature.

Le CNC a élaboré un projet de texte portant modification de l'Ordonnance n° 90/006 du 26/10/1990 relative à l'exercice de l'activité des établissements de crédit. En son article 3, elle dispensait les établissements bancaires de toute consignation auprès des greffes, des tribunaux, cours d'appel et cour suprême. Cependant, un des aspects de la nouvelle politique de financement de l'économie du Gouvernement est axé sur le renforcement de l'intermédiation financière au Cameroun par la diversification de l'offre à travers des structures spécialisées, tels que définis par le Décret n° 90/1469 du 09 novembre 1990 portant définition des établissements de crédit. Dans l'article 10 de ce Décret, sont considérés comme établissements de crédit, les établissements financiers, les établissements de courtage financier, les établissements de factoring, les établissements de recouvrement et les établissements de crédit-bail. Ces établissements, étant exclus de l'exonération de l'obligation de consigne suivant les termes de l'Ordonnance 90/006, doivent provisionner des sommes importantes dans leur situation comptable, tout en étant autorisé à effectuer certaines opérations de banques, ce qui constitue une charge considérable pour eux, et en même temps un frein au développement de la compétitivité et d'une saine concurrence dans le financement de l'économie. Aussi, le Conseil a-t-il jugé utile de proposer la modification de cette Ordonnance et de remplacer dans ses articles le terme « établissement bancaire » par « établissement de crédit ».

Enfin, s'agissant des PME, le Conseil tenant compte du potentiel et des difficultés rencontrées par ces entreprises, notamment celles liées au financement, a créé en son sein une plateforme pour développement de la PME.

Cette plateforme a pour mission : la synthèse, l'analyse, l'évaluation et le suivi des initiatives menées par les pouvoirs publics et les différentes

institutions intervenant dans le secteur de la PME, en vue d'en dégager de manière précise et efficiente, les actions prioritaires et les modalités de leur mise en œuvre.

III. 2. DECISIONS

Le Président du Conseil National du Crédit a signé les actes suivants :

- 15/05/2006 : Décision à caractère individuel n° 40/06 du 15/05/2006 autorisant la SOCCA à ouvrir une agence à NGAOUNDERE ;
- 21/12/2006 : Décision à caractère individuel n° 41/06 du 21/12/2006 portant immatriculation de la National Credit Bank (NFC-BANK) ;
- 20/03/2007 : Décision à caractère individuel n° 42/07 du 20/03/2007 autorisant la CBC à ouvrir une agence à YAOUNDE Mokolo ;
- 11/05/2007 : Décision à caractère individuel n° 43/07 du 11/05/2007 autorisant la NFC-BANK à ouvrir une agence à BUEA ;
- 15/06/2007 : Décision à caractère individuel n° 44/07 du 15/06/2007 autorisant la NFC-BANK à ouvrir une agence à DOUALA ;
- 03/10/2007 : Décision à caractère individuel n° 45/07 du 03/10/07 autorisant la BICEC à ouvrir une agence à DOUALA Bonaberi ;
- 16/10/2007 : Décision à caractère individuel n° 46/07 du 16/10/2007 autorisant ECOBANK à ouvrir des agences à DOUALA, BAFOUSSAM, NGAOUNDERE, GAROUA et MAROUA ;
- 13/11/2007 : Décision à caractère individuel n° 47/07 du 13/11/2007 portant immatriculation d'United Bank for Africa (UBA) en qualité d'établissement de crédit dans la catégorie banque ;
- 06/02/2008 : Décision à caractère individuel n° 48/08 du 06/02/2008 autorisant ECOBANK Cameroon à ouvrir des agences dans la localité de DOUALA (Akwa et Congo) ;
- 09/04/2008 : Décision à caractère individuel n° 49/08 du 09/04/2008 autorisant CA SCB à ouvrir une agence dans la localité de DOUALA (Ndogbong) ;

- 05/06/2008 : Décision à caractère individuel n° 50/08 du 05/06/2008 autorisant la NFC-BANK à ouvrir une agence dans la localité de BAMENDA (Nkwen) ;
- 30/06/2008 : Décision à caractère individuel n° 51/08 du 30/06/2008 autorisant UBA à ouvrir des agences dans les localités de DOUALA (Marché central), YAOUNDE (Ecole de police), BAFOUSSAM (Avenue commerciale) et BAMENDA (Commercial avenue) ;
- 18/08/2008 : Décision à caractère individuel n° 52/08 du 18/08/2008 autorisant CBC à ouvrir des agences dans les localités de MBOUDA et GAROUA (Ngong) ;
- 09/09/2008 : Décision à caractère individuel n° 53/08 du 09/09/2008 autorisant ECOBANK à ouvrir des agences dans les localités de KYE-OSSI, KOUSSERI, DOUALA (Bonaberi) et YAOUNDE (Poste centrale, Mvog-Mbi et Essos) ;
- 12/09/2008 : Décision à caractère individuel n° 54/08 du 12/09/2008 autorisant UBA à ouvrir des agences dans les localités de YAOUNDE (Hippodrome) et DOUALA (Place des portiques, Rond-point Deïdo et Aéroport international) ;
- 29/10/2008 : Décision à caractère individuel n° 55/08 du 29/10/2008 autorisant Afriland First Bank à ouvrir des agences dans la localité de DOUALA (Ndokoti, Bonaberi et Bonamoussadi) ;
- 29/10/2008 : Décision à caractère individuel n° 56/08 du 29/10/2008 autorisant la NFC-BANK à ouvrir une agence dans la localité de YAOUNDE (Mvog-Ada) ;
- 19/01/2009 : Décision à caractère individuel n°57/09 du 19/01/2009 autorisant la CBC à ouvrir des agences dans les localités de KOUSSERI, NGAOUNDERE, BAMENDA (Commercial Avenue), LIMBE (Down Beach) et DOUALA (Akwa et New Bell) ;
- 19/01/2009 : Décision à caractère individuel n°58/09 du 19/01/2009 portant immatriculation de la Banque Atlantique Cameroun (BAC) en qualité d'établissement de crédit dans la catégorie banque ;
- 03/02/2009 : Décision à caractère individuel n°59/09 du 03/02/2009

- autorisant la BICEC à ouvrir un guichet dans la localité de BUEA (Molyko) ;
- 10/02/2009 Décision à caractère individuel n°60/09 du 10/02/2009 autorisant la Banque Atlantique Cameroun (BAC) à ouvrir une agence dans la localité de DOUALA (Bonanjo) ;
- 10/02/2009 Décision à caractère individuel n°61/09 du 10/02/2009 autorisant Afriland First Bank à ouvrir des agences dans la localité de YAOUNDE (Etoudi et Biyem-Assi) ;
- 26/03/2009 Décision à caractère individuel n°62/09 du 26/03/2009 autorisant ECOBANK à ouvrir des agences dans les localités de BAMENDA et KUMBA ;
- 05/05/2009 Décision à caractère individuel n°63/09 du 05/05/2009 autorisant la BICEC à ouvrir des agences dans les localités de DOUALA (Feu rouge Bessengue-Deido et rond point bonamoussadi) ;
- 19/05/2009 Décision à caractère individuel n°64/09 du 19/05/2009 autorisant UBC à ouvrir des agences dans les localités de DOUALA (Ndokoti, Mboppi, Bonamoussadi et Bonabéri), YAOUNDE (Mokolo, Mvog-Mbi et Biyem-Assi), BAFOUSSAM, GAROUA et KUMBO ;
- 16/06/2009 Décision à caractère individuel n°65/09 du 16/06/2009 autorisant UBC à ouvrir une agence dans la localité de YAOUNDE (Marché central) ;
- 15/07/2009 Décision à caractère individuel n°66/09 du 15/07/2009 autorisant la NFC-BANK à ouvrir une agence dans la localité de DOUALA (Bonabéri) ;
- 10/08/2009 Décision à caractère individuel n°67/09 du 10/08/2009 autorisant Afriland First Bank à ouvrir des agences dans la localité de DOUALA (Akwa, Déido et Madagascar) ;
- 14/09/2009 Décision à caractère individuel n° 68/09 du 14/09/2009 autorisant la BICEC à ouvrir des agences dans les localités de DOUALA (Madagascar-Nylon) et de YAOUNDE (Biyem-Assi et Mokolo) ;
- 18/09/2009 Décision à caractère individuel n° 69/09 du 18/09/2009

autorisant la Banque Atlantique Cameroun (BAC) à ouvrir une agence dans la localité de DOUALA (Bonapriso) ;

16/10/2009 Décision à caractère individuel n° 70/09 du 16/10/2009 autorisant CA SCB à ouvrir des agences dans la localité de DOUALA (Bonamoussadi et Bonabéri) ;

27/10/2009 Décision à caractère individuel n° 71/09 du 27/10/2009 autorisant le Crédit Agricole SCB à ouvrir une agence dans la localité de YAOUNDE (Boulevard du 20 mai).

ANNEXES

Statistiques diverses

Tableau a.1 : Données statistiques de base

	2006	2007	2008	2009
Pétrole brut				Estim.
Production (en millions de barils)	31,9	31,6	30,7	29,0
Production (en millions de tonnes)	4,4	4,4	4,3	4,0
Ventes à la raffinerie (en millions de tonnes)	0,2	0,2	0,3	0,3
Exportations (en millions de barils)	30,5	30,2	28,7	27,0
Exportations (en millions de tonnes)	4,2	4,2	4,0	3,8
Prix moyen à l'exportation (milliers de FCFA/tonne)	231,5	239,0	301,8	199,8
Prix du baril (en \$ E.U.) - Spot crude	64,3	71,1	97,0	62,0
Décote moyenne du pétrole camerounais (en \$ E.U.)	2,7	1,9	3,0	3,0
Prix du baril camerounais-Kolé et Lokélé (en \$ E.U.)	61,6	69,2	94,0	59,0
Prix du baril (en FCFA)	32 156,8	33 188,7	41 911,3	27 747,0
Cacao (fèves et dérivés)				
Production (en milliers de tonnes)	196,3	186,5	190,0	190,0
Exportations (en milliers de tonnes)	187,8	151,4	165,2	165,2
Cours mondial du cacao (Dollars/tonne)	1 590,6	1 958,1	2 572,8	2 864,2
Prix à l'exportation (FCFA/kg)	729,7	737,2	900,4	1 057,8
Café (arabica et robusta)				
Productions robusta et arabica (en milliers de tonnes)	62,3	62,6	60,1	57,7
Exportations (en milliers de tonnes)	44,9	50,4	45,4	40,8
Cours mondial du robusta (Cents/livre)	70,3	88,3	106,2	77,2
Prix à l'exportation (FCFA/kg)	768,4	746,5	835,0	640,0
Coton (masse)				
Production (en milliers de tonnes)	270,0	170,0	161,5	153,4
Exportations (en milliers de tonnes)	83,4	132,1	83,3	79,1
Cours mondial de l'indice A de Cotlook (Cents/livre)	58,1	63,3	71,4	62,6
Prix à l'exportation (FCFA/kg)	649,7	521,5	547,0	505,7
Bois bruts				
Production de grumes (en milliers de m ³)	2 573,6	2 730,6	2 594,1	2 464,3
Exportations de grumes (en milliers de tonnes)	319,5	548,3	493,5	444,2
Cours mondial des grumes (Dollar/m ³)	238,5	268,0	290,7	286,5
Prix à l'exportation des grumes (milliers de FCFA/tonne)	98,9	110,4	111,3	115,8
Production de bois débités (en milliers de m ³)
Exportations de bois débités (en milliers de tonnes)	677,3	830,4	747,4	672,6
Cours mondial des bois débités (Dollar/m ³)	743,7	797,5	875,7	804,7
Prix à l'exportation des bois débités (milliers de FCFA/tonne)	348,6	319,5	326,2	316,3
Exportations de grumes et de bois débités (en milliers de tonnes)	996,8	1 378,8	1 240,9	1 116,8
Prix moyen pondéré à l'exportation (milliers de FCFA/tonne)	268,6	236,3	240,7	236,5
Aluminium brut et dérivés				
Exportations (en milliers de tonnes)	67,7	70,4	74,8	79,4
Cours mondial de l'aluminium (Dollar/tonne)	2 573,1	2 650,0	2 577,9	1 655,1
Prix à l'exportation (milliers de FCFA/tonne)	1 289,9	1 319,6	1 193,4	808,4
Bananes				
Production (en milliers de tonnes)	256,6	232,9	235,2	237,6
Exportations (en milliers de tonnes)	256,6	232,9	235,2	237,6
Cours mondial de la banane (Dollar/livre)	12,4	12,3	15,3	15,4
Prix à l'exportation (FCFA/kg)	131,2	125,7	145,6	155,0
Caoutchouc naturel				
Production (en milliers de tonnes)	63,9	56,1	57,2	58,2
Exportations (en milliers de tonnes)	43,2	37,9	38,6	39,3
Cours mondial du caoutchouc naturel (Cents/livre)	95,6	103,9	118,6	84,4

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU CAMEROUN

	2006	2007	2008	2009
Prix à l'exportation (FCFA/kg)	787,8	750,7	796,5	598,5
Croissance et inflation des principaux partenaires				
Croissance 1/	3,0%	2,7%	0,5%	-3,2%
dont: France	2,4%	2,1%	0,3%	-2,3%
Inflation 1/	2,4%	2,1%	3,4%	0,1%
dont: France	1,9%	1,6%	3,2%	0,3%
Taux de change et d'intérêt				
FCFA/\$ E.U. (moyenne)	522,4	479,4	445,7	470,3
FCFA/DTS	768,7	738,8	704,6	726,0
EURIBOR 2/
Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC				

Tableau a.2 : Balance des paiements résumée(en milliards de FCFA)

	2006	2007	2008	2009
				Estim.
SOLDE DU COMPTE COURANT (transferts publics inclus)	-125,3	-117,6	-379,9	-830,8
SOLDE DU COMPTE COURANT (transferts publics exclus)	-212,5	-167,1	-436,5	-939,0
SOLDE DU COMMERCE EXTERIEUR	304,5	272,2	188,7	-312,4
Exportations, fob	1952,6	2045,4	2284,7	1700,2
Pétrole brut	981,3	1001,5	1204,3	750,2
Cacao	137,0	111,6	148,7	174,7
Café	34,5	37,6	37,9	26,1
Coton	54,2	68,9	45,6	40,0
Bois	267,7	325,9	298,7	264,2
Aluminium	87,3	92,9	89,3	64,2
Banane	33,7	29,3	34,3	36,8
Caoutchouc naturel	34,0	28,5	30,8	23,5
Divers	322,9	349,3	395,2	320,4
Importations, fob	-1648,1	-	-	-2012,6
		1773,2	2096,0	
Balance des services (non-facteurs)	-387,1	-391,1	-504,7	-582,9
Balance des revenus	-205,7	-126,0	-202,8	-119,5
dont :- intérêts publics (débit)	-111,7	-31,1	-30,6	-20,0
-intérêts privés (débit)	-145,3	-147,3	-149,5	-151,7
Solde des transferts courants	163,0	127,2	138,9	184,0
dont :- publics (nets)	87,3	49,5	56,6	108,2
-privés (nets)	75,8	77,7	82,3	75,8
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES	316,4	683,0	518,5	940,9
COMPTE DE CAPITAL	2183,5	119,6	45,4	45,9
dont : publics (nets)	2139,0	74,6	0,0	0,0
: privés (nets)	44,5	45,0	45,4	45,9
COMPTE FINANCIER	-1867,1	563,4	473,1	895,1
Investissements directs	96,5	108,0	120,8	159,3
dont secteur pétrolier				
Investissements de portefeuille (nets)	0,4	0,5	0,5	0,6
Autres investissements (nets)	-1964,1	454,9	351,8	735,1
Opérations à plus d'un an (MLT)	-2019,3	299,8	306,2	393,5
Opérations à moins d'un an (CT)	55,3	155,1	45,6	341,6
ERREURS ET OMISSIONS	50,1	-126,1	10,7	38,8
Solde global	241,2	439,2	149,3	149,0
Financement	-241,2	-439,2	-149,3	-149,0
Variations des réserves officielles (baisse +)	-474,8	-439,2	-149,3	-149,0
Financements exceptionnels	233,6	0,0	0,0	0,0
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnements et annulations déjà obtenus	233,6	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0
Gap résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0
dont: rééchelonnement possible

Sources: BEAC

Tableau a.3 : Offre et Emploi des ressources (en milliards de FCFA)

	2006	2007	2008	2009 Estim.
Prix courants du marché				
PRODUIT INTERIEUR BRUT	9387,2	9802,5	11064,5	11293,2
DEPENSES INTERIEURES BRUTES	9469,8	9968,9	11380,5	12188,5
Consommation	7080,9	7344,4	8472,0	8852,3
Publique (Etat)	796,2	860,6	1053,5	1080,5
Privée	6284,7	6483,8	7418,5	7771,8
Investissements bruts	2388,9	2624,4	2908,6	3336,2
Formation brute de capital fixe	2385,9	2620,4	2905,6	3333,2
Publique (Etat)	227,0	312,4	392,7	597,0
Privée (Entreprises et ménages)	2158,9	2308,0	2512,9	2736,2
dont Secteur Pétrolier	373,9	450,3	486,3	525,2
Secteur non pétrolier	1785,0	1857,8	2026,6	2211,0
Variations des stocks	3,0	4,0	3,0	3,0
EXPORTATIONS NETTES	-82,6	-166,4	-316,0	-895,3
Exportations de biens et services non facteurs	2333,4	2394,3	2734,3	2131,6
Biens	1952,6	1987,4	2284,7	1700,2
Pétrole brut	981,3	980,5	1204,3	750,2
Autres	971,3	1006,9	1080,4	949,9
Services non facteurs	380,8	406,9	449,6	431,4
Importations de biens et services non facteurs	-2416,0	-2560,7	-3050,3	-3026,9
Biens	-1648,1	-1762,5	-2096,0	-2012,6
Secteur pétrolier
Autres
Services non facteurs	-767,9	-798,2	-954,3	-1014,3
Epargne intérieure	2306,3	2458,0		
Gap de ressources	-82,6	-166,4	2592,6	2440,9
Revenus des facteurs	-205,7	-126,1	-316,0	-895,3
Revenu du capital (net)	-205,7	-126,1	-202,8	-119,5
Revenu du travail (net)	-202,8	-119,5
Epargne nationale	2100,7	2332,0
dont: administrations publiques	-288,2	-292,4	2389,8	2321,4
dont: secteur privé	-747,2	1526,1	-518,8	-1014,8
(contribution à la croissance réelle)				
Prix constants - (aux prix de 1992-1993)				
PRODUIT INTERIEUR BRUT	3,2%	4,0%	3,7%	2,0%
DEPENSES INTERIEURES BRUTES	2,1%	3,3%	6,4%	2,6%
Consommation	4,3%	2,5%	6,0%	0,2%
Publique (Etat)	0,4%	0,5%	0,8%	0,0%
Privée	3,9%	1,9%	5,1%	0,3%
Investissements bruts	-2,2%	0,8%	0,4%	2,4%
Formation brute de capital fixe	-2,2%	0,8%	0,4%	2,4%
Publique (Etat)	0,1%	0,9%	-0,1%	1,1%
Privée (Entreprises et ménages)	-2,3%	0,0%	0,5%	1,3%
dont Secteur Pétrolier	-0,3%	0,2%	0,2%	0,3%
Secteur non pétrolier	-2,0%	-0,2%	0,3%	1,0%
Variations des stocks	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	1,1%	0,8%	-2,7%	-0,6%
Exportations de biens et services non facteurs	-0,6%	0,9%	-1,2%	0,2%
Importations de biens et services non facteurs	1,7%	-0,1%	-1,6%	-0,8%

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

Tableau a.4 : Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux

	2006	2007	2008	2009
PIB, prix et population (variations annuelles, en %)				Estim.
Taux de croissance (PIB réel)	3,2	4,0	3,7	2,0
Secteur pétrolier	7,6	-0,8	-2,9	-5,5
Secteur non pétrolier	2,9	4,4	4,1	2,5
Taux de croissance démographique (moyen)	2,6	2,6	2,6	2,6
Inflation (déflateur du PIB non pétrolier)	2,3	1,5	6,1	4,3
Inflation (prix à la consommation - moyenne annuelle)	5,1	1,1	5,3	3,1
Finances publiques				
Recettes totales	16,5	5,8	13,8	-1,2
Recettes pétrolières	37,4	2,1	27,2	-37,3
Recettes non pétrolières	7,9	7,7	7,1	20,2
Dépenses totales	15,3	13,8	14,2	9,7
Dépenses courantes	12,4	4,0	16,6	-2,5
Dépenses en capital	32,4	62,2	6,7	52,0
Monnaie et crédit (Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)				
Avoirs extérieurs nets	107,4	46,6	15,5	3,8
Crédits à l'économie	2,3	8,4	18,4	1,8
Créances nettes sur l'Etat	-166,7	-191,8	-41,4	10,4
Masse monétaire (M2)	9,1	15,2	13,9	2,8
Concours de la BEAC aux banques	55,0	-11,5	15,5	174,3
Taux de couverture extérieure (fin de période)	77,5	88,5	92,6	100,1
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	5,73	5,25	5,15	5,11
Taux directeur BEAC - (TIAO fin de période)	5,25	5,25	5,25	4,25
Secteur extérieur				
Exportations, fob	16,9	4,8	11,7	-25,6
Importations, fob	8,1	7,6	18,2	-4,0
Termes de l'échange	3,1	-18,9	29,6	-29,0
Variation des prix à l'exportation	26,0	-14,5	34,3	-33,2
Variation des prix à l'importation	22,3	5,4	3,6	-5,9
Taux de change effectif réel	0,4	0,3
Taux de change effectif réel des exportations	-2,5	-0,4
Taux de change effectif réel des importations	2,1	0,5
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	7,8	7,6
Monnaie et crédit				
Avoirs extérieurs nets	35,6	29,4	12,4	-1,9
Avoirs intérieurs nets	-26,6	-14,2	1,5	4,7
Crédit intérieur net	-22,6	-11,9	1,3	4,0
Créances nettes sur l'Etat	-24,1	-17,0	-9,3	2,9
Crédits à l'économie	1,5	5,1	10,6	1,1
Autres postes nets	-3,9	-2,3	0,2	0,7
Masse monétaire (M2)	9,1	15,2	13,9	2,8
Comptes nationaux(Contribution à la croissance réelle, en %)				
Produit intérieur brut	3,2	4,0	3,7	2,0
dont secteur pétrolier	0,5	-0,1	-0,2	-0,3
secteur non pétrolier	2,7	4,1	3,9	2,4
Demande intérieure brute	2,1	3,3	6,4	2,6
Consommation	4,3	2,5	6,0	0,2
Publique	0,4	0,5	0,8	0,0
Privée	3,9	1,9	5,1	0,3
Investissements bruts	-2,2	0,8	0,4	2,4

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU CAMEROUN

Publics	0,1	0,9	-0,1	1,1
Privés (Entreprises et ménages)	-2,3	0,0	0,5	1,3
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	1,1	0,8	-2,7	-0,6
Exportations de biens et services non facteurs	-0,6	0,9	-1,2	0,2
Importations de biens et services non facteurs	1,7	-0,1	-1,6	-0,8
Comptes nationaux (en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Investissements	25,4	27,0	26,3	29,5
Epargne intérieure	24,6	25,8	23,4	21,6
Epargne nationale	22,4	24,6	21,6	20,6
Finances publiques				
Recettes totales	19,5	19,6	19,9	19,3
Recettes pétrolières	6,7	6,5	7,4	4,5
Recettes non pétrolières	12,8	13,1	12,5	14,8
Dépenses totales	14,4	15,5	15,9	17,0
Dépenses courantes	12,0	11,8	12,3	11,8
Dépenses en capital	2,4	3,7	3,5	5,3
Solde budgétaire primaire (déficit -)	6,9	5,7	4,8	3,5
Solde budgétaire de base (déficit -)	5,6	5,2	4,5	3,3
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	5,1	4,1	4,1	2,3
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	28,8	5,3	4,6	3,2
Secteur extérieur				
Exportations de biens et services non facteurs, fob	24,9	24,8	24,7	18,9
Importations de biens et services non facteurs, fob	25,7	26,0	27,6	26,8
Solde du compte courant (dons off.incl.,def.-)	-1,3	-1,2	-3,4	-7,4
Solde du compte courant (dons off.excl.,def.-)	-2,3	-1,7	-3,9	-8,3
Encours de la dette extérieure/PIB	10,7	9,9	8,5	8,7
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	129,5	5,2	4,9	4,4
Ratio du service de la dette/XBSNF	101,7	4,1	4,0	4,5
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	5,2	7,2	6,8	8,2
Pour mémoire				
PIB nominal (en milliards de FCFA)	9387,2	9908,0	11064,5	11293,2
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	8420,9	8919,2	9852,1	10534,9
Population (en millions d'habitants)	17,6	18,1	18,5	19,0
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1020,8	1144,3	1339,7	1263,0

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC